



RAPPORT ANNUEL

2008

FLORIDIENNE
GROUP

SOMMAIRE

PROFIL

1

MESSAGE DU COMITÉ DE GESTION

2

CHIFFRES CLÉS

4

FAITS MARQUANTS

6

RAPPORT DE GESTION

8

CORPORATE GOVERNANCE

18

ORGANISATION

23

PÔLE CHIMIE

24

PÔLE MCP

30

PÔLE ALIMENTAIRE

34

PÔLE BIOTECHNOLOGIE

40

SIÈGE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

46

PARTIE FINANCIÈRE

(pochette jointe)

PROFIL

Floridienne est un holding industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur quatre secteurs : la chimie, les métaux spéciaux, l'alimentation festive et la biotechnologie.

Floridienne vise les participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

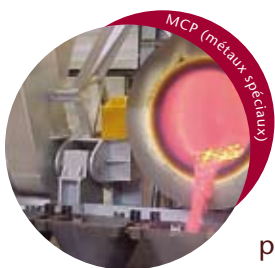
Le groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles, ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

PÔLE CHIMIE



Le pôle Chimie se compose d'une série d'entreprises actives dans la chimie et la métallurgie des sels de métaux non ferreux (sels de zinc, plomb, nickel et cadmium). Il est également présent dans le secteur du recyclage au niveau du traitement de déchets finaux dérivés des métaux : résidus de galvanisation ainsi que batteries nickel/cadmium et Li-ion, etc.

PÔLE MCP



Le pôle MCP (né en septembre 2007 de la fusion de Sidech S.A. dont Floridienne détenait 46,7% et MCP Aramayo Ltd) regroupe un ensemble d'entreprises actives dans les métaux spéciaux (bismuth, indium, gallium, tellure et sélénium). Il est l'un des leaders mondiaux de la chimie et de la métallurgie des métaux spéciaux, particulièrement le bismuth et le tellure.

PÔLE ALIMENTAIRE



Le pôle Alimentaire regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les truffes, le poivre vert, les plats cuisinés ethniques...

Le pôle est également actif dans la nourriture spécialisée, par exemple celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition.

PÔLE BIOTECHNOLOGIE



Le pôle Biotechnologie comprend des investissements dans des sociétés dont les technologies ou les marchés peuvent apporter une contribution aux activités existantes ou au développement de nouvelles niches au sein du groupe. Il s'agit de projets de capital à risques et de private equity. On trouve parmi eux la pollinisation biologique par les bourdons, les huiles essentielles, les enzymes d'origine végétale, l'identification de récepteurs cibles pharmacologiques ou encore la chimie du goût et de l'olfaction.

MESSAGE DU COMITÉ DE GESTION

Chers actionnaires, partenaires, collaborateurs et amis,

Notre stratégie de rester un holding purement industriel, d'investir dans des secteurs de niche diversifiés et de gérer véritablement nos investissements grâce à des participations majoritaires (au minimum 50% dans le cadre de partenariats), s'avère particulièrement fondée en ces temps de crise mondiale.

Par rapport à des résultats record en 2007, nos résultats 2008 sont fort honorables et reviennent dans la moyenne des années précédentes : chiffre d'affaires consolidé en progression de 11 % à €224,6 millions, résultat opérationnel à €12,4 millions (-17% par rapport à 2007) et résultat net consolidé part Floridienne à €6,4 millions (-31%).

L'année 2008 s'est caractérisée par un premier trimestre de forte activité suivi par une chute progressive mais rapide du prix des matières premières se clôturant par un effondrement des volumes dans nos métiers liés à la construction. L'année 2009 a très mal commencé mais notre diversification constitue clairement un avantage face à la conjoncture actuelle ; la cyclicité de nos activités en Chimie et Métaux spéciaux (MCP) sera quelque peu atténuée par nos activités en Alimentaire et Biotechnologie.

Après avoir consolidé ses fonds propres en 2007, Floridienne a été en mesure de saisir d'importantes opportunités de croissance en 2008.

Un nouveau pôle dédié aux métaux spéciaux à valeur ajoutée a ainsi été constitué suite à une montée dans le capital du groupe MCP (contrôle conjoint 50/50 avec son management). Le pôle MCP offre notamment des perspectives

prometteuses dans le domaine de l'énergie solaire (matières premières pour les panneaux solaires photovoltaïques) et rejoint sur ce plan Floridienne Chimie dont le cadmium est également utilisé dans cette application.

En Chimie, nous avons augmenté notre participation dans Kimflor (de 50% à 75%) et intégré Catena (51%), société active dans les stabilisants organiques pour le PVC. Nous avons aussi renforcé le leadership du pôle en sels de galvanisation par l'acquisition de Atlantis Resources Engineering et de Vera Chimie Développement.

En Alimentaire, nous avons augmenté notre participation dans Salm Invest, spécialisée en saumon fumé haut de gamme (de 50% à 100%), et acquis la société Simon Dutriaux, spécialiste du rollmops et du hareng fumé.

Enfin, en Biotechnologie, Floridienne et la Compagnie du Bois Sauvage ont créé en 2008, en partenariat 50/50, le holding vert Biofirst orienté vers l'agriculture et le bien-être de l'être humain. Il rassemble les sociétés Chemcom (communication chimique, biologie olfactive), Biobest (pollinisation et lutte biologique contre les insectes prédateurs), Sopral Madagascar (escargots, poivre, vanille...) et Sotecna (huiles essentielles).

Grâce à nos nouvelles participations et au choix de nos investissements de manière générale, Floridienne s'oriente résolument vers la voie du développement durable et de la protection de l'environnement, toujours sur des marchés de niche dans lesquels le groupe peut tenir une position de leadership au niveau européen ou même mondial. Nous pensons que l'affirmation de ce nouveau positionnement nous offrira des opportunités de croissance extrêmement intéressantes dans les années à venir.

S'il est très difficile de faire des prévisions pour 2009, en particulier pour les pôles Chimie et MCP qui ont connu un mauvais premier trimestre, nous comptons être parmi les premiers à bénéficier du rebond au sortir de la crise et nous espérons, cette année, une amélioration des résultats des pôles Alimentaire et Biotechnologie.

Depuis plusieurs mois, un budget conséquent est consacré aux ressources humaines. Nous renforçons nos équipes en prévision d'un certain nombre de départs à la retraite et de la nécessité d'une période transitoire de transmission du savoir vers les nouveaux engagés. Les ressources humaines représentent notre investissement le plus crucial pour la réussite

de notre stratégie qui repose en bonne partie sur les compétences et l'esprit d'entreprise de nos managers.

Pour conclure, nous tenons donc à saluer le travail quotidien de tous les membres du groupe et souhaitons la bienvenue aux collaborateurs des entreprises qui nous ont rejoints ces derniers mois. Nous remercions également chaleureusement nos actionnaires pour leur soutien et leur confiance renouvelés, en particulier la SRIW qui est montée dans notre capital cette année afin de boucler nos ambitieux programmes d'investissements.

Philippe Bodson,
Executive Chairman

Gaëtan Waucquez,
Managing Director



En 2008, Floridienne a consacré son énergie à évoluer dans le sens de l'économie durable et de la protection de l'environnement.

Cela se traduit de diverses façons : par d'importants

investissements dans nos usines pour diminuer notre impact environnemental ; par l'acquisition de sociétés dont les produits présentent un bénéfice environnemental, par exemple la société Catena qui dispose de brevets sur la stabilisation organique (sans métaux lourds) pour le PVC ; par des activités de recyclage (de piles, batteries, bassins de galvanisation et métaux) ou encore, par le développement d'activités écologiques, comme la lutte écologique contre les insectes (Biobest) ou la fourniture de matières premières pour les panneaux solaires (MCP).

Philippe Bodson



La crise s'annonçant, Floridienne a décidé de renforcer sa politique prudente d'emprunts à long terme. En fin d'année 2008, plus de 80% de nos dettes financières étaient à long terme et taux fixes.

Un atout de taille dans la conjoncture actuelle. Cette politique nous a également permis de mener en 2008 une nouvelle phase d'expansion dans l'ensemble de nos pôles, toujours dans des marchés de niche et des niches de marché dans lesquels nous sommes ou voulons devenir un acteur de référence. Cette philosophie nous impose d'être innovants, opportunistes et d'avoir une vision internationale peu courante dans des sociétés de notre taille. Fiers de nos racines belges, nous nous implantons de plus en plus hors de nos frontières et nous nous entourons de véritables entrepreneurs qui donnent à Floridienne sa culture d'entreprise particulière.

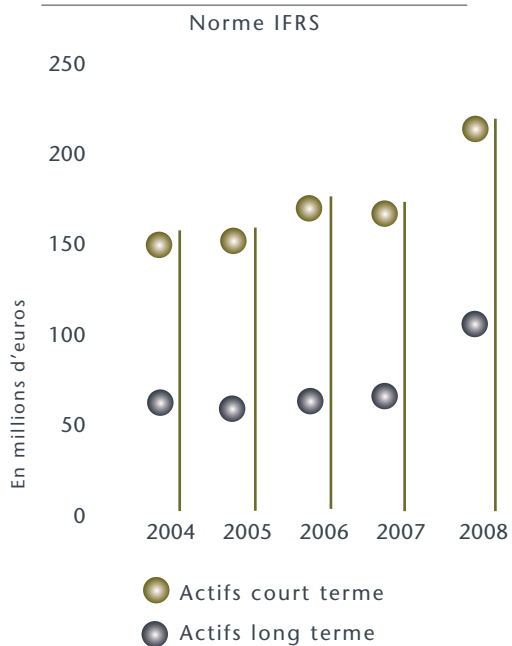
Gaëtan Waucquez

CHIFFRES CLÉS

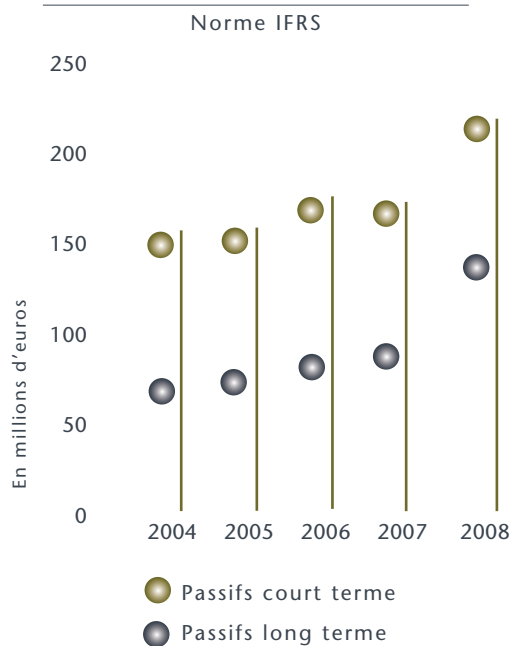
Bilan consolidé - En EUR millions	Norme IFRS					Normes belges	
	2008	2007	2006	2005	2004	2004	2003
Actifs long terme	111,7	71,1	66,9	64	66,5	55,2	53,8
Actifs court terme	106,4	100,3	107,4	93,3	89,6	91,2	85
Passifs long terme	145,1	97,0	88,2	81,9	76,5	64,6	62,3
Capitaux propres de Floridienne	65,3	58,4	47,6	42,8	38,2	36,7	34,5
Intérêts de tiers	8,3	1,2	1,3	1,2	1,2	1,4	6,2
Emprunts long terme et provisions	71,6	37,4	39,3	37,9	37,2	26,5	21,6
Passifs court terme	73,0	74,4	86,1	75,4	79,5	81,8	76,5
Total du bilan	218,1	171,4	174,3	157,3	156,1	146,4	138,8
Résultats consolidés - En EUR millions							
Chiffre d'affaires	224,6	202,0	160,7	161,6	152,7	156,2	145,4
EBIT	9,0	11	5,7	5,2	5,6	7,0	4,5
Résultat opérationnel*	12,4	15,1	7,5	5,9	6,9	7,0	4,5
Résultat net consolidé	6,9	9,7	7,4	5,8	4,6	3,2	2,4
Résultat net consolidé part Floridienne	6,4	9,3	6,8	5,7	4,4	3,1	1,7
Cash-flow net	14,6	15,5	13,3	10,6	11,1	9,9	8,7
Ratios Financiers - En %							
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 1 ^{er} janvier)	10,9	19,5	15,9	14,9	12,0	9,0	5,2
Degré de solvabilité (total des capitaux propres/total du bilan)	33,7	34,7	28,1	28,0	25,2	26,0	29,3
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	39,9	26,0	29,1	31,9	33,5	47,7	71,9
Données par action - En EUR							
Nombre d'actions	907 572	864 094	823 396	823 396	823 396	823 396	823 396
Moyen	107,9	106,34	76,42	64,20	47,81	47,81	47,34
Le plus haut	132	135	79,4	76,05	57,45	57,45	56,20
Le plus bas	72	78,05	70	55,00	42,80	42,80	38,10
Au 31/12	90	130	78,05	70,70	57,00	57,00	50,00
Dividende net par action	2,1	2,1	1,8	1,65	1,35	1,35	1,14
Capitalisation boursière (en EUR millions au 31/12)	81,68	112,33	64,27	58,21	46,93	46,93	41,17

* EBIT + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

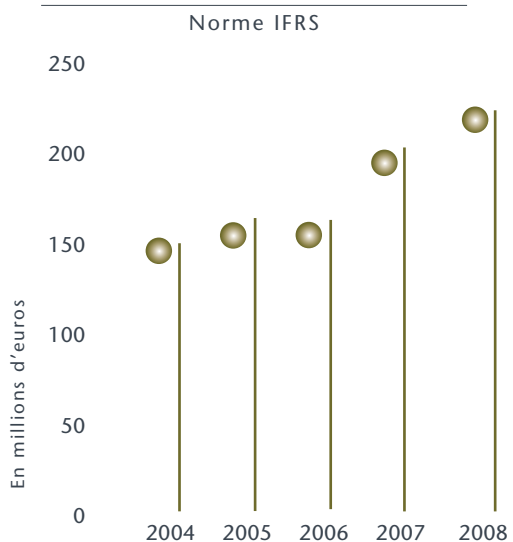
ACTIFS



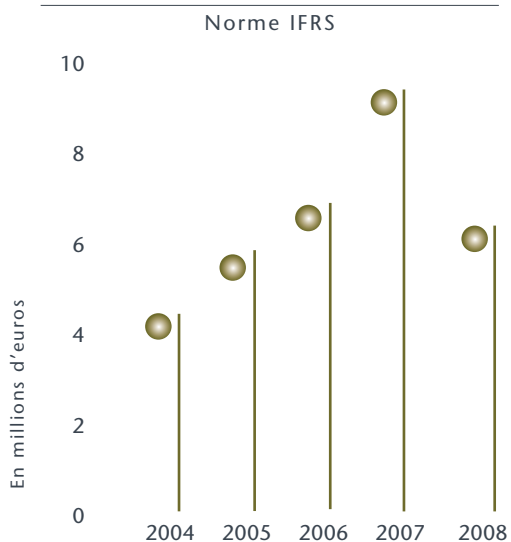
PASSIFS



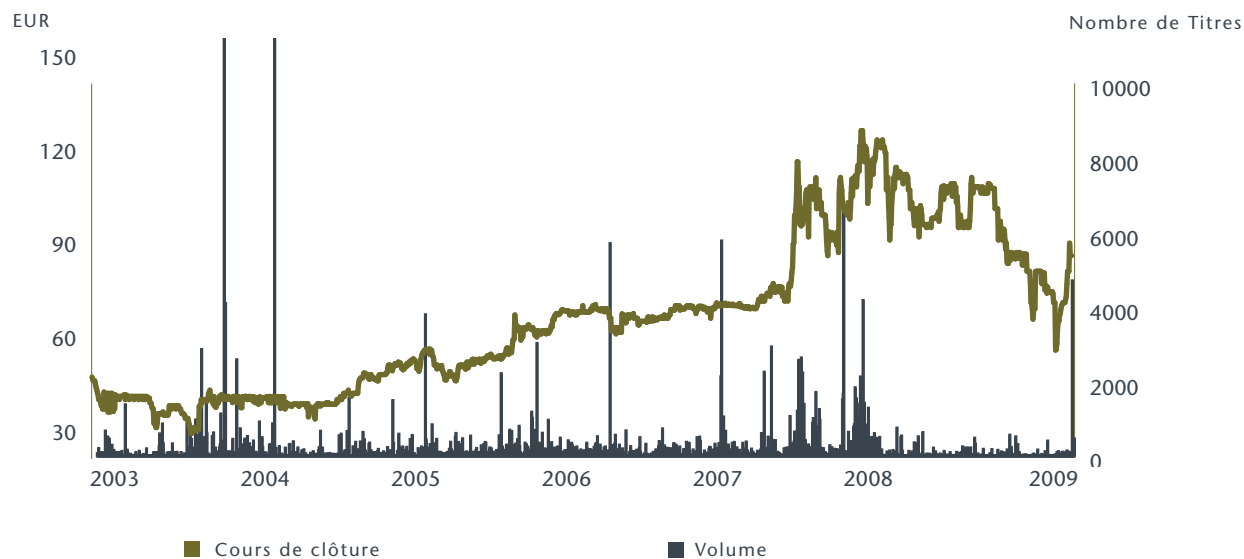
CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT NET PART FLORIDIENNE



COURS DE L'ACTION



FAITS MARQUANTS

P Ô L E C H I M I E



- Chute du cours des métaux.
- Pré-enregistrement des substances concernées par la directive européenne REACH accompli dans les délais.

Stabilisation

- Poursuite du passage des clients vers des formulations sans plomb à base de calcium/zinc ou de stabilisants organiques (sans métaux lourds).

Sels de zinc

- Acquisition de deux sociétés, Atlantis Resources Engineering et Vera Chimie Développement, qui renforce la position de leader de Floridienne dans le secteur des sels de galvanisation.

Sels de cadmium

- Recul des ventes dans le secteur des batteries rechargeables, où Floridienne garde néanmoins une position de leader.
- Développement des ventes pour les panneaux solaires photovoltaïques à couches minces, utilisant également le tellure de MCP.

6

P Ô L E M C P (m é t a u x s p é c i a u x)



- Restructuration opérationnelle des sites de production permettant une meilleure allocation des moyens de production.
- Mise en place d'une structure commerciale par métaux et d'une centrale d'achat ; ouverture d'un bureau supplémentaire en Chine à Shenzhen (près de Hong Kong).
- Simplification successive de l'actionnariat, actuellement regroupé à concurrence de 99% entre les mains des actionnaires originels de Sidech.



- Acquisition de 100% de Simon Dutriaux SAS, basée à Vendin le Vieil (Lens), spécialiste du hareng fumé et des rollmops. Simon Dutriaux génère un chiffre d'affaires de 14 500 k€ et devient une composante de la division frais avec Gel Manche et Salm Invest .
- Inauguration officielle de la nouvelle plate-forme logistique de 1500 m² à Carentan chez GMG (mai 08) et de la nouvelle usine de GARTAL (septembre 2008).
- Vente de 40% de la LLC SEC (bâtiment de stockage de White Toque) détenue par Floragro.
- Fusion des entités BCA/Billot avec FDG dans le cadre de la réduction de nos entités juridiques. Cette entité fusionnée s'appelant désormais « Groupe Française de Gastronomie ».



- Création du Holding Biofirst par Floridienne et la Compagnie du Bois Sauvage, en partenariat 50/50, afin de développer les projets et les synergies de quatre sociétés : Chemcom (36%), Biobest (100%), Sopral Madagascar (100%) et Sotecna (78%). Ce holding vert développe des produits et outils naturels orientés vers l'agriculture et le bien-être de l'être humain.
- Achat par Chemcom d'un bâtiment dans le campus de médecine de l'ULB (campus Erasme).
- Diversification des activités de Chemcom sur les récepteurs d'insectes, dans le cadre de futurs insecticides verts basés sur la communication chimique.
- Démarrage en Roumanie, par Sotecna, de productions pilotes d'huiles essentielles pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie.

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 02 JUIN 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport des opérations de notre groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2008.

Au vu de nos importants investissements dans MCP Group et pour plus de clarté, nous avons décidé de créer chez Floridienne un 4^e pôle, le pôle MCP, reprenant l'ensemble des activités dans les métaux spéciaux (bismuth, indium, tellure, sélénium, gallium...). Avec une participation de 42,9%, l'ensemble du pôle est consolidé par mise en équivalence dans les comptes consolidés de Floridienne.

C'est ainsi que désormais Floridienne se caractérise par l'investissement dans des marchés de niche dans les quatre secteurs de la chimie des métaux non ferreux, des métaux spéciaux, de l'alimentaire et de la biotechnologie. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires 2008 s'établit à €224,6 millions, en augmentation de 11% par rapport à 2007. Cette augmentation est essentiellement due aux changements de périmètre de consolidation à la suite de notre montée dans le capital de Salm Invest et Kimflor et de l'acquisition de Simon Dutriaux et VCD. A périmètre constant, le chiffre d'affaires s'élèverait à €192,7, en baisse de 5% par rapport à 2007. Cette baisse est directement liée à la dégradation du marché dans le pôle chimie.

Le résultat de la quote-part des entreprises mises en équivalence est de €3,4 millions au 31 décembre 2008 par rapport à €4,1 millions au 31 décembre 2007. Cette diminution est essentiellement due à la faiblesse des résultats de MCP au cours du deuxième semestre 2008 et à la consolidation de Kimflor à partir du 1^{er} juillet 2008.

Le résultat opérationnel* est de €12,4 millions au 31 décembre 2008 par rapport à €15,0 millions au 31 décembre 2007 en baisse de 17%. A périmètre constant, il serait de €11,4 millions. Le résultat opérationnel de nos nouvelles acquisitions n'a été que partiellement consolidé cette année et sera dès lors en forte croissance l'année prochaine.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2008 avec un **résultat net consolidé part Floridienne** de €6,4 millions, en baisse par rapport aux résultats records de l'année dernière. A périmètre constant le résultat net serait de €6,8 millions, les nouvelles acquisitions n'ayant pas encore exprimé leur potentiel.

PÔLE CHIMIE

Modification de périmètre : Entrée de IKA UK et Catena (01/01/2008), VCD et Kimflor (01/07/2008).

Le chiffre d'affaires du pôle chimie diminue de €4,6 millions. A périmètre constant, il serait en diminution de €12,4 millions et ce en raison de la baisse des cours des métaux et du ralentissement économique de fin d'année.

L'EBIT est de €4,9 millions au 31 décembre 2008 comparé à €8,4 millions au 31 décembre 2007. A périmètre constant, l'EBIT au 31 décembre 2008 est de €4,3 millions du fait de la première consolidation de Kimflor. Ce chiffre est principalement lié à la baisse des résultats de SNAM à la suite de la chute rapide du cours du nickel au cours de l'année 2008 et de la fermeture des aciéristes depuis le 1^{er} novembre 2008.

Le résultat net du pôle chimie est en diminution de €2,3 millions, passant d'un résultat net de €6,4 millions au 31 décembre 2007 à un résultat net de €4,1 millions au 31 décembre 2008. A périmètre constant, la diminution aurait été de €2,5 millions.

Etant donné le contexte difficile du premier semestre 2009, nous préférons nous abstenir de faire des prévisions sur cette activité.

PÔLE MCP

Depuis l'exercice 2008, vu l'importance de notre investissement dans MCP, nous considérons MCP comme un pôle à part entière. Cette participation est mise en équivalence et nous ne consolidons donc que notre quote-part de résultat.

Modification de périmètre : La fusion de Sidech et MCP a été clôturée le 30 septembre 2007. En 2007, nous avons consolidé 9 mois de Sidech (47%) et 3 mois de MCP Group S.A. (22,5%). Entre décembre 2007 et mars 2008, nous avons porté notre participation de 22,5% à 42,9%. En 2008, nous avons donc consolidé 26,21% de MCP du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2008 et 42,94% du 1^{er} avril 2008 au 31 décembre 2008.

Notre quote-part du résultat mis en équivalence est de €2,2 millions au 31 décembre 2008 par rapport à €3,4 millions au 31 décembre 2007. A périmètre constant, notre quote-part du résultat mis en équivalence serait de €2,0 millions. Cette faible augmentation de résultat, malgré l'augmentation de notre participation, est liée à la baisse de l'activité observée au cours du second semestre.

Le pôle MCP devrait générer un résultat pour notre quote-part supérieur en 2009.

RAPPORT DE GESTION

PÔLE ALIMENTAIRE

Modification de périmètre : Entrée de Salm Invest (01/01/2008) et Simon Dutriaux (01/07/2008).

Le chiffre d'affaires du pôle s'élève à €100,0 millions au 31 décembre 2008 par rapport à €72,2 au 31 décembre 2007. A périmètre constant, le chiffre d'affaires s'élèverait à €75,8 millions. Cette augmentation est le résultat d'une hausse dans les divisions surgelés et frais.

L'EBIT 2008 est de €4,0 millions au 31 décembre 2008 par rapport à €3,9 millions au 31 décembre 2007. A périmètre constant il est de €3,6 millions. Cette diminution est essentiellement attribuable à des frais de litige, le résultat lié aux activités courantes étant stable par rapport à 2007.

Le résultat net du pôle alimentaire est de €1,1 million au 31 décembre 2008 par rapport à €1,0 million au 31 décembre 2007. A périmètre constant, il est de €1,1 million.

Le pôle alimentaire devrait connaître une bonne année 2009, révélatrice de sa capacité à générer des résultats récurrents importants.

PÔLE BIOTECHNOLOGIE

Modification du périmètre : Apport de Sopral et Sotecna à Biofirst et mise en équivalence de Biofirst regroupant Biobest, Chemcom, Sopral et Sotecna à partir du 1^{er} juillet 2008.

Le résultat net du pôle est de €0,1 million au 31 décembre 2008 par rapport à €-0,2 million au 31 décembre 2007. A périmètre constant il est de €0,0. Le résultat dégagé par ce pôle est en amélioration mais en deçà de nos espérances.

Cette activité pourrait générer de manière récurrente des résultats plus importants à partir de 2010.

CORPORATE ET CAPITAL À RISQUE

Floridienne assure des services d'assistance de gestion, de financement et de consultance.

Le résultat net du corporate et pôle capital à risque est négatif de €0,7 million au 31 décembre 2008 par rapport à un résultat net négatif de €0,9 million au 31 décembre 2007. Cette légère amélioration s'explique principalement par la vente d'un immeuble qui a généré un résultat net de €0,7 million. En 2008, nous avons pu clôturer définitivement la liquidation de nos portefeuilles d'actions cotées en générant une perte non récurrente de €0,5 million, alors que l'an dernier, nous avons généré un résultat net positif. Nous nous félicitons du timing de sortie de ces portefeuilles d'actions.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'exercice se clôture par un bénéfice de €2,56 millions par rapport à EUR 21,9 millions en 2007. Compte tenu d'un report à nouveau de €27,41 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à €29,96 millions. Nous vous proposons de le répartir en :

- €2,54 millions pour la rémunération du capital ;
- €0,09 million pour les tantièmes ;
- €27,31 millions pour le report à nouveau.

Si vous approuvez les comptes annuels et la répartition proposée, le dividende sera de €2,10 net de précompte mobilier par part. Le dividende sera payable contre le coupon n° 109 à partir du 17 juillet 2009 à la banque Degroof, rue de l'Industrie 44 à 1040 Bruxelles.

ACHATS D' ACTIONS PROPRES

Au cours de l'année 2008, 3 322 actions propres ont été vendues sur un total émis de 907 572. Le nombre total d'actions propres détenues au 31/12/2008 est de 7 464, ce qui représente une valeur de €671 760,00 sur base d'un cours de €90,00 au 31/12/2008. La valeur d'acquisition est de €844 048,66.

AUGMENTATION DE CAPITAL

En date du 12 décembre 2008, le Conseil d'Administration de Floridienne S.A. a décidé de procéder à une augmentation de capital hors droit de préférence dans le cadre du capital autorisé conféré par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'Administration.

Le capital social a ainsi été augmenté à concurrence de €211 741,19 pour le porter de €4 208 204,00, représenté par 864 094 titres, à €4 419 945,19 par l'émission de 43 478 nouveaux titres au prix d'émission unitaire de €115,00, composé d'un apport en capital de €4,87008 par action nouvelle et d'une prime d'émission de €110,12992 par action nouvelle. Ce prix unitaire d'émission est supérieur au cours des 30 derniers jours de Bourse ainsi que des 30 derniers jours de cotation.

Cette augmentation de capital a été entièrement réservée, suite à une suppression du droit de préférence, à la S.R.I.W. qui a fait apport d'une somme totale de €4 999 970,00. Suite à son entrée dans le capital, la S.R.I.W. détient dorénavant une participation de 9,27% dans Floridienne.

RISQUES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de change à terme en dollars ou de vente à terme sur certains métaux afin de couvrir notre marge commerciale contre les fluctuations de ceux-ci. La politique du groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales dans le pôle Chimie connaissent des risques inhérents à leur activité. Le groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés.

RAPPORT DE GESTION

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre effort est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

PERSPECTIVES

Floridienne confirme sa stratégie d'acteur industriel investissant dans des marchés de niche ou des niches de marché dans lesquelles elle peut à terme prendre une position de leader.

Etant donné la crise qui pèse lourdement sur la construction et donc indirectement sur notre activité stabilisant PVC, il est impossible de donner des prévisions chiffrées pour l'année 2009, mais nous nous attendons néanmoins à un résultat équivalent à celui de 2008.

COMITÉ D'AUDIT

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 09 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery ;
- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.

Bernard de Gerlache siègera comme indépendant car il satisfait aux critères de l'article 524§4, alinéa 2 de l'ancien Code des sociétés et peut donc continuer

à siéger en cette qualité. Au vu de son expérience et de ses nombreux mandats, il dispose des compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'audit.

Beluflo S.A., représentant permanent, Loïc Waucquez, siègera en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire et Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siègera également en qualité de non exécutif et répond également aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. s'il existe un audit interne, suivi de celui-ci et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire et le cas échéant du réviseur d'entreprise chargé du contrôle des comptes consolidés, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.

Le comité se réunira au minimum deux fois par an avant la clôture des comptes semestriel et annuel.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital et accord entre actionnaires

Selon la dernière déclaration de transparence de mise à jour du 08/01/2009 de Belufo S.A. et du 16/12/2008 de la SRIW S.A., l'actionnariat s'établit comme suit :

Belufo S.A.	416 836	45,93%
Personnes physiques	42 503	4,68%
Finatco S.A.	25 734	2,84%
Fijeti S.A.	13 161	1,45%
Philippe de Spoelberch	135 000	14,87%
Floridienne S.A.	7 464	0,82%
SRIW	84 176	9,27%
Free Float	182 699	20,13%
Nombre d'actions émises	907 572	100%

Floridienne a été avisée par la société Belufo S.A. en date du 29/01/2008 de la conclusion d'un important pacte d'actionnaires entre Belufo S.A. (45,93%), Finatco S.A. (2,84%), Fijeti S.A. (1,45%), Philippe de Spoelberch (14,87%) et des personnes physiques (4,68%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangé des droits de préemption et des droits de suite.

2. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée générale du 5 juin 2007, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Renouvellement du capital autorisé de €4 010 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit

de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.

- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.
- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation est également valable pour les filiales de la société.
- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 82 339 actions de la société, pendant une période maximum de 18 mois à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

3. Article 74 de la loi relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23/09/2007, Floridienne a été avisée par Belufo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société. Dans sa communication annuelle du 1^{er} septembre 2008 au titre de l'article 74, Belufo confirme que sa structure de contrôle n'avait pas connu d'évolution depuis la notification de septembre 2007 et qu'elle détenait 673 449. Belufo a depuis cédé 256 613 titres.

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Lors du conseil d'administration du 18 mars 2008 une déclaration en conflit d'intérêt a été signalée lors de la discussion sur le point concernant notre investissement dans Biobest.

Nous en reprenons ici l'extrait:

Mr Jean-Marie Delwart qui se trouve en position de conflit d'intérêts quitte le conseil avant d'aborder le point 7.

Il est suggéré au conseil d'acquérir 30% de Biobest à Mr. Jean-Marie Delwart ou à des sociétés lui appartenant sur base d'un prix de €14.250.000 pour 100%. Cette acquisition permettra à Floridienne de monter à 50% du capital de Biobest. Il est à noter que Bois Sauvage achètera les 10% restant afin d'également atteindre 50%.

Cette acquisition est approuvée à l'unanimité.

Lors du Conseil d'Administration du 20 juin 2008, une déclaration en conflit d'intérêt a été signalée lors de la discussion sur le point concernant l'état des procédures en cours.

Nous en reprenons ci-dessous l'extrait intégral :

1 Suivi du jugement prononcé par le tribunal de commerce de Nivelles en date du 12 juin 2008 (RG n° A/200701551) ; transcription dans le registre des actionnaires nominatifs de la cession de 92 411 actions au nom de la S.A. Beluflo.

1.1 Avant d'entamer la discussion relative à la décision en question, Messieurs Philippe de Spoelberch, Gaëtan Waucquez et Loïc Waucquez (en sa qualité de représentant permanent de la S.A. Beluflo) rappellent ce qu'ils ont fait valoir à l'occasion des réunions du Conseil des

27 septembre et 2 octobre 2007. Ils estiment en effet que, bien que n'ayant pas un conflit d'intérêt au sens de l'article 523 du Code des sociétés (en l'absence d'intérêt de nature patrimoniale opposé à celui de la société), ils ont estimé opportun de ne pas participer à la délibération. Ils déclarent donc adopter la même attitude de réserve dans le cadre de la poursuite de la discussion et s'abstiennent de prendre part à la délibération relative au point 2 de l'ordre du jour. La discussion s'engage donc entre les autres administrateurs.

1.2 Le Conseil prend acte de la décision du tribunal de commerce de Nivelles qui dit pour droit que la S.A. Beluflo a valablement acquis la totalité des 92 411 actions nominatives et des 202 353 actions au porteur offertes en vente par la S.A. Aurea.

1.3 Quant à l'exercice des droits de vote liés aux actions en perspective de l'Assemblée générale du 23 juin 2008.

Le Conseil se penche sur la question de l'exercice des droits attachés aux actions, soulignant à ce propos qu'à l'égard de la société, il ne peut y avoir qu'un seul propriétaire et qu'une seule personne habilitée à exercer les droits (notamment de vote) y afférents. Le Président rappelle à MM. les administrateurs que les conseils de la société avaient attiré leur attention sur le fait que :

a. l'article 461 du Code des sociétés dispose que, s'il y a plusieurs propriétaires d'un titre, la société peut

1 R.P.D.B., v° Sociétés anonymes, n° 506 ; J. Van Ryn, J. Heenen, Principes de droit commercial, 1954, t.I, p. 345.

2 A. Benoît-Moury, L'organisation des droits de vote des actionnaires, in Droits et devoirs des actionnaires, séminaire Vanham et Vanham du 11 déc. 1987, p. 25.

3 RPDB, v° sociétés anonymes, n° 506 et références y citées.

- suspendre l'exercice des droits afférents à ces titres, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant, à son égard, propriétaire des titres ;
- b. cette disposition a été introduite dans la loi dans l'intérêt de la société pour les cas où « l'action à la suite d'une circonstance quelconque passerait aux mains de plusieurs propriétaires sur la personnalité desquels il y aurait incertitude ou tout au moins dont l'étendue des droits ne serait pas bien définie »¹, le but poursuivi par le législateur étant « d'éviter toute incertitude ou contestation quant à l'exercice du droit de vote »².
- c. sous réserve d'une dérogation statutaire expresse, cette disposition ne vise que les seuls titres nominatifs³ ;

Le Conseil relève que les sociétés Aurea et Beluflo ont revendiqué la propriété des mêmes titres. Le jugement rendu – encore fût-il non définitif au moment où le Conseil statue – témoigne à tout le moins de l'existence de sérieuses incertitudes quant à la propriété des titres au porteur et des titres nominatifs visés. Conformément à l'article 461 du Code des sociétés, le Conseil décide donc de suspendre les droits de vote afférents aux 92 411 titres nominatifs visés en perspective de l'Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2008 dont l'ordre du jour est le suivant :

- (1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire ;
- (2) Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 ;
- (3) Décharge aux administrateurs et au Commissaire ;
- (4) Proposition de révoquer le mandat d'administrateur de la S.A. Belgocodex ;
- (5) Proposition de révoquer le mandat d'administrateur de la S.A. Servim ;
- (6) Proposition de nommer comme administrateur la S.A. Sparaxis (représentant permanent Monsieur Yves Meurice de la SRIW) ;
- (7) Proposition de nommer comme administrateurs la S.A. Aurea (représentant permanent Monsieur Joël Picard) et Monsieur Gérard Dumonteil ;
- (8) Proposition de révoquer le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Bodson.

1.4 Quant à l'inscription au registre des actionnaires nominatifs du transfert de 92.411 titres nominatifs.

Le Conseil relève :

- a. que le tribunal s'est prononcé sur la propriété des titres en les attribuant à la S.A. Beluflo et en condamnant la S.A. Aurea à lui livrer les titres au porteur qu'elle possède, sous peine d'astreinte ;
- b. que le tribunal a autorisé et, pour autant que de besoin, ordonné à la Société de transcrire dans le registre des actionnaires le transfert des 92 411 titres nominatifs ;
- c. qu'à ce jour aucune des parties n'a demandé à la société de procéder à cette transcription ;
- d. que le jugement n'est pas encore définitif au moment de la délibération du Conseil ;
- e. que les conseils de la société ont reçu le 19 juin 2008 une lettre officielle du conseil de la S.A. Aurea leur indiquant (copie annexée) :
 - i. qu'Aurea n'avait pas encore pris position à l'égard du jugement rendu ;

RAPPORT DE GESTION

- ii. que la transcription par Floridienne du transfert des titres nominatifs interviendrait le cas échéant « sous la seule responsabilité de Floridienne », ce qui sous-entend clairement que la S.A. Aurea se réserve d'engager la responsabilité de la société à cet égard.

Après délibération, le Conseil décide donc – temporairement et sous toute réserve – de ne pas procéder à la transcription du transfert des titres nominatifs, et ce dans l'attente de connaître les positions officielles et définitives de chacune des parties à la cause.

1.5 Le Conseil réserve par ailleurs sa décision sur l'exercice de tous autres droits afférents aux titres au porteur et nominatifs en fonction de l'évolution juridique de la situation.

Lors du conseil d'administration du 12 décembre 2008 une déclaration en conflit d'intérêt a été signalée lors de la discussion sur le point concernant nos actions propres.

Nous en reprenons ici l'extrait intégral :

En respect de l'article 523 régissant les conflits d'intérêts, Marc Blanpain et Philippe de Spoelberch s'abstiennent de participer aux débats du conseil d'administration et de voter sur ce point.

Floridienne détient 12.608 actions propres. Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez recommandent au conseil de vendre ces actions afin de dégager du cash et d'augmenter les fonds propres du groupe. Philippe de Spoelberch serait d'accord d'acheter 5.000 titres pour un montant de €575.000 et Marc Blanpain d'acheter 435 titres pour un montant de €50.000.

Le conseil décide à l'unanimité de vendre ces actions à un prix de €115 par action, et ce conformément à l'autorisation qui lui en est faite à l'article 5 quinquies des statuts.

ÉTATS DES PROCEDURES EN COURS

Au titre des dossiers clôturés, tout d'abord, on soulignera que la société a conclu un accord de désistement d'instance global avec les sociétés du Groupe de Monsieur Jean-Marie Delwart.

Les procédures actuellement en cours sont par ailleurs les suivantes :

1. Procédure en annulation des décisions des Assemblées générales du 5 juin 2007 de Floridienne S.A. - initiée par Aurea S.A.

On rappellera à MM. les actionnaires que la S.A. Aurea a assigné la société en vue d'obtenir l'annulation des assemblées générales ordinaire et extraordinaire tenues le 5 juin 2007.

Cette procédure a donné lieu à un jugement du 19 juin 2008 du tribunal de commerce de Nivelles qui a déclaré l'action irrecevable, Aurea n'apportant pas la preuve qu'elle était propriétaire d'actions Floridienne avant les assemblées générales du 5 juin 2007, ni avant l'initiation de l'instance c'est-à-dire la citation du 2 août 2007. Le tribunal a également condamné Aurea à une indemnité de procédure de €10 000,00 indiquant qu'il considérait la demande de nullité déraisonnable au regard de la réglementation sur la répétibilité des frais et honoraires d'avocat. Suite à l'introduction d'un recours en appel de la S.A. Aurea, la procédure est actuellement pendante devant la Cour d'appel de Bruxelles. Une date de plaidoiries a été fixée au 5 octobre 2009.

2. Procédure en démantèlement de l'administratiekantoor opposant Floridienne S.A. aux sociétés Belgocodex et Aurea

On rappellera que cette procédure a été initiée par la société Belgocodex et que la S.A. Aurea y a fait intervention volontaire en soutenant la même position que Belgocodex. Dans un jugement du 16 septembre 2008, le tribunal de commerce de Nivelles a prononcé la nullité de la décision du conseil d'administration de la société du 16 juillet 2007 relative à la constitution de la fondation de droit hollandais Floridienne AK et au transfert à celle-ci des titres de la SNAM détenus par Floridienne S.A. La société a cependant décidé d'introduire un recours en appel à l'encontre du jugement, estimant qu'il ne s'inscrit ni dans la ligne de la législation belge qui a implémenté la directive européenne en matière d'offres publiques d'achat, ni dans celle de la doctrine spécialisée. La procédure est actuellement pendante devant la Cour d'appel de Bruxelles. Elle est fixée pour plaidoiries à l'audience du 7 décembre 2009. Suite au désistement de la S.A. Belgocodex, elle n'oppose plus la société qu'à la S.A. Aurea.

On rappellera également que la société a en toute hypothèse pris la décision de récupérer la pleine propriété des actions représentatives du capital de la SNAM, rétrocession qui a eu lieu dans le courant du mois d'octobre 2008. Il a en effet été estimé, en accord avec les administrateurs de la fondation Floridienne AK, que la certification des actions SNAM via l'intervention de cette fondation n'avait plus de raison d'être, l'actionnariat de Floridienne ayant retrouvé sa stabilité, notamment après qu'il soit apparu que la S.A. Aurea n'interjetait pas appel du jugement rendu par le tribunal de commerce de Nivelles en date du 12 juin 2008 consacrant la cession à la S.A. Beluflo des titres Floridienne acquis par la S.A. Aurea en août 2007.

La procédure pendante, qui vise à faire reconnaître le fondement de la décision prise dans le contexte de l'époque à laquelle elle l'a été, n'a pas d'impact financier sur les comptes, excepté les frais de justice.

3. Procédure en annulation de la décision du Conseil d'Administration du 25 octobre 2007 relative à une augmentation du capital de la société réservée à la SRIW, initiée par Aurea

La S.A. Aurea a assigné la société pour entendre prononcer la nullité de la décision du Conseil d'Administration du 25 octobre 2007 aux termes de laquelle la société a procédé à une augmentation de capital, par la voie du capital autorisé, à concurrence de €198 204,00 pour le porter de €4 010 000,00 à € 4 208 204,00 par l'émission de 40 698 actions nouvelles. On rappellera que le nouveau capital a été entièrement souscrit par la S.R.I.W. compte tenu de la décision du Conseil de supprimer à son profit le droit de souscription préférentielle en application de l'article 598 du Code des sociétés.

Floridienne a défendu la légalité de l'augmentation de capital intervenue, tant au niveau de la défense de l'intérêt social qu'au regard de la nécessité de renforcer les fonds propres en vue d'assurer le développement des activités de la société en Région wallonne en s'alliant à un acteur économique de premier plan qui a, au demeurant, été un partenaire stratégique de la S.A. Floridienne Chimie pendant de longues années.

Le litige a été plaidé le 24 février 2009 devant le tribunal de commerce de Nivelles. Le jugement est annoncé pour le 24 avril 2009.

Le Conseil d'Administration

CORPORATE GOVERNANCE

Comme exigé par le Code belge de corporate governance, le Conseil d'Administration de Floridienne a adopté en 2006 une charte de corporate governance, disponible dans sa version intégrale sur notre site Internet www.floridienne.be. En accord avec le Code belge, la suite de ce chapitre décrit les évènements pertinents concernant la gouvernance d'entreprise de l'exercice écoulé et contient au moins les éléments cités dans les dispositions de l'Annexe F. Les décisions de la non-application d'une ou plusieurs dispositions du Code y sont également explicitées.

1. NON-RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE

18

Séparation des pouvoirs (Disposition 1.5.)

Philippe Bodson exerce actuellement les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de CEO. Ce cumul des fonctions n'est que temporaire, dans l'attente de la mise en place de l'organisation définitive de notre groupe.

Indépendance (Disposition 2.3.)

Les critères retenus d'indépendance sont ceux retenus dans la loi du 17 décembre 2008 concernant le Comité d'Audit.

Trois administrateurs indépendants (Disposition 2.2.)

Au vu des nouveaux critères imposés par la loi du 17 décembre 2008, Marc-Yves Blanpain a perdu sa qualité d'administrateur indépendant puisqu'il est à son troisième mandat d'administrateur non exécutif. Nous le considérons néanmoins comme indépendant au sein du Conseil étant donné la totale indépendance qu'il a montrée au cours des précédentes années dans les prises de décision au Conseil.

Nomination des membres du Conseil (Disposition 4.1.)

Il n'existe pas de telle procédure écrite mais les membres du Conseil d'Administration sont toujours nommés par l'Assemblée Générale sur base de compétences reconnues.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 4.12.)

Au cours de l'année 2008, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis sans la présence du CEO de manière formelle. Ces administrateurs non exécutifs se voient régulièrement dans le cadre d'autres relations d'affaires.

Comité d'Audit (Disposition 5.2.)

Conformément à la loi de 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 8 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009.

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 5.3 et 5.4.)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place ces comités. Toutes les recommandations du Code relatives au Comité de Rémunération et au Comité de Nomination sont appliquées par le Conseil d'Administration. Dès lors, lorsque le Code prévoit des dispositions applicables à ces comités, le Conseil d'Administration s'y conforme.

Règlement du management exécutif (Disposition 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différents pôles.

Conditions contractuelles**(Disposition 7.18.)**

Nous ne publions pas les conditions contractuelles relatives à l'engagement et au départ des managers exécutifs étant donné qu'il n'existe pas de conditions autres que celles fixées par la loi sur le travail. Pour les personnes non soumises au droit du travail, l'indemnité de départ n'excède jamais douze mois.

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1^{er} janvier 2009, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Baron Philippe Bodson, Président

Nommé jusqu'en 2010

Président exécutif

Président de Exmar

Beluflo S.A. (Loïc Waucquez)

Nommé jusqu'en 2010

Non exécutif et représentant l'actionnaire

Chevalier Marc-Yves Blanpain

Nommé jusqu'en 2009

Non exécutif et assimilé indépendant

Administrateur de Befimmo

Baron Bernard de Gerlache de Gomery

Nommé jusqu'en 2010

Indépendant

Administrateur de Sipef

Administrateur de Leasinvest Real Estate

Administrateur de Texaf

Sparaxis S.A. (Monsieur Yves Meurice)

Indépendant

Nommé jusqu'en 2011

Vicomte Philippe de Spoelberch

Nommé jusqu'en 2010

Non exécutif et représentant l'actionnaire

W. Invest S.A. (Gaëtan Waucquez)

Exécutif

Nommé jusqu'en 2010

Administrateur de FuturaGene Plc

Commissaire**SCPRL Goossens, Gossart, Joos**

Réviseur d'entreprise S.C.C.

Représentée par Daniel Goossens

Nommé jusqu'en 2009

Sparaxis S.A. a été nommée à la majorité lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2008, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée générale de 2011.

Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez) et Philippe de Spoelberch représentent les actionnaires et ne sont donc pas considérés comme indépendants. Philippe de Spoelberch ayant dépassé le seuil de 10% de participation dans notre société, il ne peut donc plus être considéré comme indépendant.

Bernard de Gerlache et Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice) répondent à l'ensemble des critères définis dans la loi du 17 décembre 2008 concernant les critères d'indépendance retenus pour siéger au Comité d'Audit. Ils sont donc considérés également comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

CORPORATE GOVERNANCE

Lors de l'Assemblée générale du 02 juin 2009, le mandat de Marc-Yves Blanpain arrive à échéance. Sur base de l'expérience acquise au cours de ces 10 dernières années, il sera proposé à l'Assemblée le renouvellement de son mandat pour une durée de trois ans venant à échéance lors de l'Assemblée générale de 2012.

Lors du Conseil d'Administration du 24 septembre 2008, il a été décidé de coopter W. Invest S.A. (représentant permanent : Monsieur Gaëtan Waucquez) en remplacement de Monsieur Gaëtan Waucquez démissionnaire. Il sera proposé à l'Assemblée générale d'accepter la nomination de W. Invest S.A (représentant permanent : Monsieur Gaëtan Waucquez) en tant qu'administrateur jusqu'à l'Assemblée générale de 2010.

Le mandat du commissaire de la SCPRL Goossens, Gossart, Joos, arrive à échéance lors de l'Assemblée du 02 juin 2009. Sur base des recommandations du Comité d'Audit, il sera proposé à l'Assemblée de renouveler ce mandat pour une période de trois ans venant à échéance lors de l'Assemblée générale de 2012.

Fonctionnement du conseil d'administration

En 2008, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois selon le tableau de présence ci-dessous :

	28 mars	07 mai	20 juin	24 sept	12 dec
Bodson Philippe	P	P	P	P	P
Belgocodex (Jean-Marie Delwart)	P	A	A	NA	NA
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P
Servim (Bernard Delwart)	R	A	A	NA	NA
Bernard de Gerlache	P	P	P	P	R
Philippe de Spoelberch	P	R	P	P	P
Sparaxis (Yves Meurice)	NA	NA	NA	A	P
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	P	P
Gaëtan Waucquez	P	P	P	P	P

P = Présent R= Représenté A = Absent NA = non applicable

Il a été débattu :

- des résultats sociaux et consolidés
- du budget de l'année suivante
- des projets d'investissements
- de la cession de participations non stratégiques
- de la politique et des pratiques de corporate governance
- des questions de financement du groupe, de l'organisation de la société
- de la simplification de notre structure
- de la rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif
- de la situation de l'actionnariat
- de la définition de l'intérêt social de Floridienne
- des procédures à l'encontre de Floridienne
- de points divers.

3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson et de Gaëtan Waucquez. Ce comité s'est réuni à 39 reprises au cours de l'année 2008. Il assure la gestion journalière de la société, assisté du Directeur du pôle Alimentaire, du pôle Chimie ou du pôle Biotechnologie lorsque les questions abordées les concernent.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du groupe telle que définie par son Conseil. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du groupe et les alloue aux investissements et aux développements des pôles ou du groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est responsable de la composition des Comités de Direction de chaque pôle et est responsable de l'application des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du groupe et dans chaque pôle.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

Bernard de Gerlache de Gomery est considéré comme indépendant car il satisfait aux critères de l'article 524§4, alinéa 2 de l'ancien Code des

sociétés et peut donc continuer à siéger en cette qualité.

Comité de Rémunération et Comité de Nomination

Au vu de la taille du groupe Floridienne, le Conseil d'Administration remplit ces fonctions. Au cours de l'année 2008, il a été débattu chaque fois que nécessaire de la rémunération des administrateurs exécutifs et du management.

4. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le total des tantièmes payés en 2008 s'élève à EUR 91 250,00 et a été réparti comme suit :

Bernard de Gerlache de Gomery EUR 15 000,00
Philippe de Spoelberch EUR 15 000,00
Marc-Yves Blanpain EUR 15 000,00
Philippe Bodson* EUR 15 000,00
Cie Bois Sauvage EUR 7 500,00
Beluflo EUR 15 000,00
Gaëtan Waucquez EUR 8 750,00

*Les détails de la rémunération perçue dans le cadre de sa fonction exécutive sont donnés plus loin.

5. RÉMUNÉRATION DU MANAGEMENT DE FLORIDIENNE

Les personnes reprises dans le management de Floridienne sont celles mentionnées ci-après dans le présent rapport annuel (voir chapitre Organisation). La politique de rémunération du management de Floridienne relève de la responsabilité du Comité de Gestion. La rémunération des membres du Comité de Gestion relève de la responsabilité exclusive du Conseil d'Administration.

CORPORATE GOVERNANCE

Pour Philippe Bodson, qui exerce également un rôle de conseiller dans la gestion du groupe, en plus de la rémunération qu'il perçoit en sa qualité d'administrateur, la rémunération (en équivalent brut) et les autres avantages accordés par Floridienne ou toute autre entité du groupe à Philippe Bodson via SIGECO S.A., s'établissent comme suit:

- Salaire de base : 39 561,49 euros;
- Bonus*: 349 737,04 euros

Les rémunérations (en équivalent brut) et autres avantages accordés directement ou indirectement aux autres membres du management par Floridienne ou toute autre entité appartenant au même groupe ont été établies comme suit:

- Salaire de Base : 1 093 875,80 euros;
- Bonus*: 312 593,33 euros;
- Autre : 88 051,70 euros.

6. RÉMUNÉRATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2008, la SCPRL Goossens, Gossart, Joos a reçu des honoraires d'audit s'élevant à EUR 62 292,00 pour l'ensemble du groupe (dont EUR 29 260,00 au niveau de Floridienne S.A.). Les honoraires payés pour les autres missions d'attestation se sont élevés à EUR 1 800,00 et à EUR 17 020,00 pour les autres missions extérieures à la mission révisoriale.

7. OPÉRATIONS SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2008, 165 130 actions Floridienne ont fait l'objet de transactions d'achat par des personnes liées au groupe Floridienne et 180 005 actions Floridienne ont fait l'objet de transactions de vente par des personnes liées au groupe Floridienne.

* Les bonus étant directement liés aux résultats de l'exercice, ils ne sont distribués qu'après approbation des comptes par l'Assemblée générale et se rapportent donc aux résultats de l'exercice précédent.

ORGANISATION

AU 01/01/2009

COMITE DE GESTION

Philippe Bodson *
Gaëtan Waucquez *

FLORIDIENNE GROUP

Directeur Général :
Gaëtan Waucquez *

Directeur des services comptables :
Joseph De Waele *
Secrétaire Général :
Benoit Leemans *
Conseiller du Comité de Gestion pour le pôle
Chimie :
Philippe Lecomte *

PÔLE CHIMIE

Directeur Général :
Simon Vlajcic *

Membres du Comité de
Direction:
Jeaninne Billiet
Laurent Smits
André-Louis Pete
Jacques Maubert
Ugo Nardo



PÔLE MCP

Directeurs Généraux :
Laurent Raskin
Frank Fache

Membres du Comité de
Direction:
Marc Binet
Serge Dallenogare
Christophe Gauder
Laurent Muguerza
Greg Phipps
Sebastian Voigt



PÔLE ALIMENTAIRE

Directeur Général :
Philippe-Jean Boonen*

Membres du Comité de
Direction Surgelés:
Bruno Delacroix*
Jean-Marc Giraud
Patrick Jagut

Membres du Comité de Direction Frais:
Didier Hanin
Jean-Philippe Lewandowski
Laurent Simon



PÔLE BIOTECHNOLOGIE

Directeur Général :
Christian Van Osselaer *



(*) : Membre du management de Floridienne

PÔLE CHIMIE

PILES ET BATTERIES



REVÊTEMENTS DE SURFACES



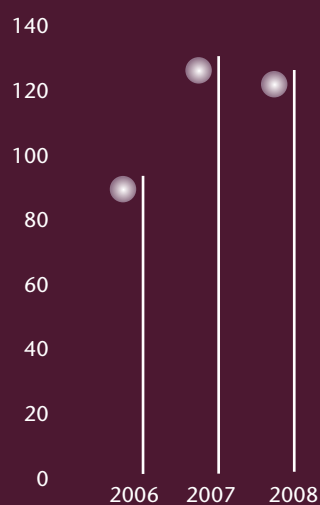
STABILISATION DU PVC




RÉSULTATS EN BAISSÉ ET CHUTE DU COURS DES MÉTAUX

DONNÉES CONSOLIDÉES	2008	2007
en millions EUR		
Chiffre d'affaires	124,0	128,7
EBIT	4,9	8,4
Résultat opérationnel	5,5	12,5
Résultat net	4,1	9,8
Résultat net part Floridienne	3,6	9,4
Cash-flow net	9,1	13,1

Chiffre d'affaires





Le pôle Chimie se compose de Floridienne Chimie à Ath (Belgique), berceau du groupe fondé en 1898, et d'une série d'entreprises avec qui elle développe des synergies industrielles.

Figurant parmi les leaders mondiaux dans leurs métiers de niche, les entreprises du pôle sont principalement actives dans trois secteurs :

- La stabilisation du PVC – avec les sels de zinc, plomb, aluminium et magnésium.
- Les piles et batteries – avec les sels de zinc, cadmium et plomb.
- Les revêtements de surfaces – avec les sels de zinc et de nickel.

PÔLE CHIMIE

UNE STRATÉGIE ...

Depuis une vingtaine d'années, le pôle Chimie développe de fortes synergies industrielles avec ses partenaires. Sa politique managériale repose sur une gestion décentralisée pour répondre au mieux aux besoins des marchés locaux et éviter toute lourdeur administrative.

Grâce à quoi cet ensemble de sociétés à taille humaine, de structure légère, menées par des entrepreneurs de talent disposant de précieux savoir-faire, rayonne au niveau international avec des clients situés sur tous les continents.

26

D'autres partenariats devraient voir le jour au cours des prochaines années pour renforcer la position stratégique du pôle en augmentant sa taille critique. Il vise les grosses PME actives dans des métiers de niche connexes aux siens. Le portefeuille de projets internes et externes a présenté de belles perspectives qui se sont concrétisées en 2008 par l'acquisition de deux sociétés, Atlantis Resources et Vera Chimie Développement, qui renforce la position de leader de Floridienne dans le secteur des sels de galvanisation.

D'autres projets de développement externes sont à l'étude en 2009 malgré un environnement économique plus difficile.

... DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conscient des défis environnementaux à venir, le pôle Chimie œuvre de diverses manières au développement durable. Il ne perçoit pas les contraintes environnementales comme des freins mais comme des moteurs d'innovation.

En Europe, Floridienne Chimie et sa filiale allemande IKA participent à l'engagement volontaire de

l'industrie du PVC de remplacer, d'ici à 2015, les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération. Gros avantage compétitif, l'entreprise dispose des deux alternatives au plomb existant sur le marché à l'heure actuelle :

- La stabilisation à base de calcium/zinc, utilisable pour toutes les applications.
- Et depuis 2007, la stabilisation organique (sans métaux lourds) réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, grâce à une prise de participation majoritaire de IKA dans la société Catena Additives possédant un brevet sur cette stabilisation.

Floridienne Chimie est également active dans le recyclage de sous-produits de galvanisation. Collectés auprès des galvanisateurs européens, ces sous-produits sont réutilisés pour la production de sels de zinc, ces derniers étant ensuite à nouveau utilisés pour la galvanisation ou la fabrication de piles au chlorure de zinc.

Le pôle Chimie, via SNAM, est actif dans le recyclage des batteries rechargeables usagées à base de nickel/cadmium, de Li-ion et de NiMH (nickel métal hydrure).

Sur le site de Floridienne Chimie à Ath où est situé le centre décisionnaire du pôle, trois nouveaux postes de management – Production, Quality & REACH Legislation et Security Managers – ont été créés en 2007 et sont occupés depuis 2008.

BAPP® - PROJET GOLIAT

Sur le plan de la gestion de la sécurité, une méthode participative reconnue a été mise en place en 2008. BAPP® (Behavioural Accident Prevention Process) a pour vocation de poursuivre l'amélioration des résultats au niveau de la sécurité au-delà des obligations légales. La mise en place de cette méthode constitue la mission principale du projet GOLIAT qui va s'étendre sur plusieurs années.



FLORIDIENNE CHIMIE S.A.



Sels de zinc [Zn]

Floridienne Chimie figure parmi les leaders européens dans cette activité.

- **Chlorure de zinc ammoniacal et Florflux**

Floridienne Chimie est le plus important producteur européen en flux de galvanisation à chaud.

L'utilisation du chlorure de zinc ammoniacal, et plus particulièrement des Florflux, évite l'oxydation des pièces après décapage et avant immersion dans le zinc fondu. Ce procédé permet de préserver les immeubles à structure métallique et de protéger le matériel agricole et les conteneurs de transport.

- **Chlorure de zinc**

Le chlorure de zinc entre dans la fabrication des piles « vertes » sans mercure. Il est aussi utilisé dans l'industrie du textile (fabrication du nylon), de la papeterie (vulcanisation des fibres de cellulose) et du caoutchouc, ainsi que dans la fabrication de

fongicides, le traitement des eaux de distribution et le domaine pharmaceutique. Le chlorure de zinc constitue également un élément de base pour la fabrication des nouveaux stabilisants PVC Calcium/ Zinc répondant aux nouvelles normes européennes environnementales.

- **Sulfate et carbonate de zinc**

Le sulfate de zinc est très apprécié du monde agricole pour la fabrication de fongicides et comme oligo-élément dans l'alimentation animale. Ce sel accélère aussi le développement de la chlorophylle des plantes et est utilisé pour l'électrolyse des tôles en galvanoplastie (traitement des surfaces). Etant donné sa pureté, il dispose également d'un potentiel important dans le domaine de l'électronique.

Le carbonate de zinc est un agent de vulcanisation pour la production de caoutchouc souple et transparent. Les pétroliers y ont recours pour absorber les gaz sulfureux contenus dans les boues de forage.



Simon Vlajcic

Directeur Général du pôle Chimie

Après 37 ans de carrière passés à bâtir et développer le pôle Chimie, Philippe Lecomte a passé le témoin fin 2007 à Simon Vlajcic.

Ingénieur civil chimiste, le nouveau Directeur Général du pôle Chimie souhaite poursuivre la stratégie et la politique de développement entreprises par son prédécesseur.

« Le succès du pôle repose sur les choix judicieux qui ont été faits par le passé en termes de produits, de localisations et de partenaires de confiance. La continuité est également un facteur décisif dans les métiers de niche : il ne faut pas abandonner un produit au premier coup dur, car il y a toujours des hauts et des bas, mais savoir l'améliorer ou le repenser. L'ensemble des ressources humaines est également capital pour comprendre les marchés en profondeur et être très réactif. Je suis ravi d'en faire désormais partie. »

PÔLE CHIMIE

Les stabilisants pour le PVC

Floridienne Chimie est l'un des leaders européens de la production de stabilisants pour PVC.

Le PVC conserve ses propriétés au fil du temps grâce à l'action des stabilisants qu'il contient.

Le groupe Floridienne dispose d'un positionnement unique en terme d'intégration, tant pour les stabilisants à base de plomb que pour les nouvelles générations de stabilisants à base de sels de zinc.

Floridienne Chimie a développé :

- Les Florstab/V, des formulations adaptées pour l'injection, le calandrage et l'extrusion de tubes, câbles ou profilés.
- Des stabilisants sous forme de spaghetti ou des perles « sans poussières » dont la manipulation par le personnel lors de leur mise en œuvre est aisée puisqu'ils sont sans poussières.
- Les Florstab calcium/zinc, des produits complexes basés sur des savons métalliques comprenant une partie importante de stabilisants secondaires de nature organique et/ou inorganique. La gamme comprend des formulations pour applications souples (câblerie, isolation, etc.) et rigides (châssis de fenêtre, bardages, etc.).
- Greenstab : Cette gamme de stabilisants sans métaux lourds a été présentée avec succès au Salon international «K2007 » qui s'est tenu en octobre 2007 à Düsseldorf.
- Floridienne Chimie produit également du chlorure de plomb, un composant des batteries activées à l'eau de mer. Ces batteries sont notamment utilisées dans les appareillages de détection de sous-marins.

Sels de cadmium [Cd]

Floridienne Chimie est l'un des principaux transformateurs mondiaux de sels de cadmium en oxyde, nitrate, carbonate et poudre de cadmium.

- C'est dans le domaine des piles et des batteries rechargeables que les sels de cadmium,

combinés au nickel, sont les plus utilisés. Les batteries à base de Ni/Cd sont employées dans des applications industrielles nécessitant une fiabilité totale (équipements électroniques des télécommunications, avions, trains...) et dans les outils portables (perceuses, visseuses...).

L'entreprise s'attache à développer la production de poudres et d'oxydes adaptés aux nouvelles recherches dans la fabrication des piles à hautes performances.

- Dans l'industrie des céramiques et plastiques, le nitrate de cadmium entre dans les formulations des pigments rouges et jaunes résistant aux hautes températures.
- L'industrie des panneaux solaires photovoltaïques à couches minces utilise les sels de cadmium de notre entreprise ainsi que le tellure de MCP.

Recyclage

Floridienne Chimie est agréée en qualité d'exploitant d'une installation de valorisation de déchets toxiques et dangereux. Elle a développé avec ses clients une collaboration visant à recycler les produits arrivés en fin de vie. Elle régénère les résidus de production dans le domaine de la galvanisation et recycle le cadmium récupéré par SNAM, autre filiale du pôle. Floridienne Chimie recycle aussi ses produits en fin de vie, associés à d'autres métaux mineurs, pour les réintroduire dans le cycle industriel.

SNAM S.A.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et lithium-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium. Premier utilisateur mondial du cadmium, Floridienne Chimie recycle ainsi le cadmium récupéré par la SNAM pour sa production de sels de cadmium,





utilisés pour la fabrication de batteries rechargeables. La SNAM possède la société EURO BAT TRI SARL (filiale à 99,99 %) qui traite les piles et accumulateurs provenant des centres de collecte européens de piles et accumulateurs. EURO BAT TRI a développé un procédé original de tri de piles et accumulateurs et de traitement de ceux-ci.

Avenue Jean Jaurès 4, F 12110 Viviez
Tél.: +33.4.74.94.59.85 - Fax : +33.4.74.94.13.18
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.R.L.

Cette société, qui faisait partie du groupe Vera Chimie, situé dans la région lyonnaise (France), a été acquise par le groupe Floridienne en juin 2008. Vera Chimie Développements formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation qui complètent de manière optimale la gamme de Floridienne Chimie. Sur un plan commercial, Floridienne Chimie profite du savoir-faire et de la position de leader sur le marché français de Vera Chimie Développements qui distribue la gamme de produits pour la galvanisation de Floridienne Chimie. De plus, Floridienne Chimie distribue à travers son réseau mondial les additifs de Vera Chimie Développements. Les synergies entre les gammes de produits des deux sociétés devraient être visibles dès 2009.

Zone Industrielle du Broteau - Rue du Broteau, F 69540 Irigny
Tél.: +33.4.78.90.52.52 - Fax : +33.4.78.90.33.20
www.vera-chimie.fr

ATLANTIS RESOURCES B.V.B.A.

Il s'agit d'une société belge active dans le recyclage in situ de bains de galvanisation. Elle complète idéalement les activités de Floridienne Chimie qui occupe une position de leader dans les sels de galvanisation.

Drève Richelle 161 Bte 4 Bât.P, B 1410 Waterloo
Tél.: +32 2.353.00.28 - Fax : +32 2.353.05.81

IKA GMBH & CO.KG

Située à Wolfen près de Leipzig, IKA (Innovative



Kunststoffaufbereitung) est active dans le domaine des stabilisants pour PVC. Cette unité de production est très complémentaire à celle de Floridienne Chimie, tant au point de vue géographique qu'industriel. IKA s'adresse aux marchés de l'Est et Floridienne Chimie aux marchés de l'ouest et du sud de l'Europe. Par ailleurs, une partie des matières premières utilisées par IKA est fabriquée par Floridienne Chimie. IKA se spécialise aujourd'hui dans les stabilisants de nouvelle génération à base de calcium/zinc.

En 2007, IKA a pris une participation majoritaire dans la société allemande Catena Additives, détentrice de brevets dans le domaine de la stabilisation organique. Chemiepark Bitterfeld Wolfen, Filmstraße 4 D 06766 Wolfen
Tél.: +49.34.94.69.61.0 - Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

CATENA ADDITIVES S.A.

Située près de Francfort, cette société est dépositaire de plusieurs brevets dans la stabilisation du PVC, notamment pour la stabilisation organique du PVC souple et rigide. Ces brevets nous donnent accès aux technologies de stabilisation du PVC sans métaux lourds, en phase avec notre politique de développement durable.

Neue Bergstrasse 13, D 64665 Alsbach-Hähnlein
Tél.: +49 6257-5079 164 - Fax: +49 6257-5079 165
www.catena-additives.com

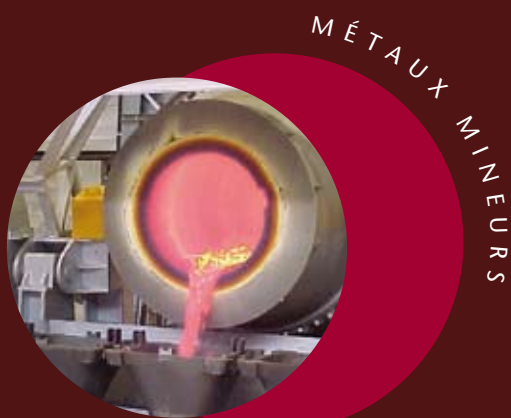
KIMFLOR A.S.



La société KIMFLOR a été créée par Floridienne Chimie en joint-venture 50/50 avec un partenaire turc dans le but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC à base de plomb et de calcium/zinc. Au 1^{er} janvier 2008, la participation de Floridienne a été portée à 75%.

Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35875 Yazibasi - Torbali - Izmir - Turquie
Tél.: +90.232.853.90.66 - Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

PÔLE MCP



MCP INTÉGRATION DE LA FUSION ET BONS RÉSULTATS 2008

DONNÉES CONSOLIDÉES 2008

en millions EUR

Chiffre d'affaires	0,0
EBIT	0,0
Résultat opérationnel	2,2
Résultat net	2,2
Résultat net part Floridienne	2,2
Cash-flow net	2,2

* Ces données consolidées ne sont fournies qu'à titre indicatif car le pôle MCP est consolidé par mise en équivalence. Il n'y a que la quote-part du résultat net du pôle MCP qui est consolidée dans le résultat de Floridienne.

Le nouveau pôle se compose du groupe MCP, dont Floridienne détient 43% et exerce un contrôle conjoint avec le management de ce dernier. Né de la fusion, en septembre 2007, de Sidech S.A. et MCP Aramayo Ltd, MCP occupe une position de leader dans la production de métaux spéciaux : il est n°1 mondial en bismuth et tellure, et dans le top 5 mondial en indium, sélénium et gallium. Ces métaux à valeur ajoutée sont utilisés dans de multiples secteurs tels que la pharmacie, la cosmétique, l'électronique, le verre, les aciers spéciaux et l'énergie solaire.



ENVERGURE INTERNATIONALE ET LEADERSHIP

L'année 2008 a principalement été consacrée à l'intégration de la fusion, avec une redistribution des responsabilités du top management, une restructuration opérationnelle des sites de production visant à une meilleure allocation des moyens et une mise en place d'une structure commerciale par métaux et d'une centrale d'achat unique. Forte de plus de 300 personnes, MCP se compose, au 1^{er} janvier 2009, de 15 entités légales, dont 4 sites industriels majeurs situés en Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne et Chine. Ses bureaux commerciaux lui offrent une bonne présence en Europe, aux Etats-Unis et en Asie, où MCP compte accroître ses activités. Dans cette optique, un bureau commercial supplémentaire a été ouvert en 2008 à Shenzhen (près de Hong Kong). La Chine étant un pays stratégique en termes d'approvisionnement de matières premières (notamment près de 50% des achats de bismuth), les deux co-CEO du groupe sont respectivement basés en Belgique et en Chine.

Déjà n°1 mondial en bismuth et tellure, MCP a pour objectif de conserver ses positions et de se renforcer encore dans ses trois autres métaux mineurs phares bénéficiant de taux de croissance importants : l'indium, le sélénium et le gallium. Son ambition est également de devenir un fournisseur privilégié pour les « thin-films » utilisés dans les nouvelles technologies des panneaux solaires photovoltaïques. Ce domaine est, en effet, un débouché extrêmement prometteur pour 4 des métaux mineurs de MCP. C'est pourquoi le groupe travaille depuis le second semestre 2008 à la création d'un pôle dédié à l'énergie solaire (voir ci-après).

EXPERTISE DU MARCHÉ ET PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

Au-delà de la prestation industrielle, MCP fournit aussi à ses clients une prestation de services : son expertise du marché des métaux mineurs et sa maîtrise de la chaîne de production lui permettent de leur offrir à la fois une sécurité d'approvisionnement et des produits de qualité. Très volatil, le marché des métaux mineurs nécessite en effet une excellente connaissance du terrain pour maîtriser l'approvisionnement de ces métaux qui ne sont disponibles qu'en petites quantités. MCP les collecte auprès de producteurs de métaux de base situés en Chine, au Kazakhstan puis les raffine dans ses raffineries avant de les transformer en produits simples (poudres) ou complexes (par exemple, en sels pour la pharmacie). La démarche de MCP est d'exploiter tout le potentiel de ces métaux, de diversifier leurs applications et d'aller le plus loin possible dans la chaîne de valeur ajoutée.

Le **bismuth** est utilisé en électronique, en pharmacie (traitement de l'ulcère), en cosmétique (rouge à lèvres), dans la fabrication de pigments jaunes et la production d'acier pour l'automobile. Non toxique, il connaît une bonne croissance dans de nouvelles applications liées au remplacement du plomb, comme les soudures et les cartouches de chasse sans plomb.

Le **tellure** est présent dans des applications industrielles en tant qu'additif aux aciers, cuivre ou caoutchouc. Il se développe maintenant dans les panneaux solaires.

L'**indium** est essentiellement utilisé dans la fabrication des écrans plats (environ 85%). Parmi ses autres applications, on compte les batteries et les panneaux solaires.

Le **sélénium** permet de rendre le verre transparent en neutralisant l'excès de fer ; on le retrouve également dans des aciers spéciaux et des marchés de niche :



additifs, compléments alimentaires, nourriture pour le bétail, panneaux solaires.

Le **gallium** est principalement destiné au secteur électronique (diodes de GSM) et se développe dans les panneaux solaires.

MCP traite également d'autres métaux tels que le plomb, l'étain, le cobalt ou le molybdène.

LE SOLAIRE EN POINT DE MIRE

Si le secteur de l'énergie solaire ne représente encore que quelques pour cent des ventes 2008 de MCP, cette part devrait augmenter significativement dans les prochaines années. MCP a en effet l'avantage d'être actif dans quatre des six métaux utilisés dans les nouvelles technologies des panneaux solaires photovoltaïques – le tellure, l'indium, le gallium et le sélénium (Floridienne Chimie complète cette offre avec le cadmium).

A côté de la technologie classique au silicium cristallin, les technologies cadmium/tellure (Cd/Te) et cuivre/indium/gallium/sélénium (CIGS) connaissent un

fort taux de croissance. Afin d'apporter à ses clients producteurs de panneaux solaires la plus grande valeur ajoutée possible, MCP leur livre ses métaux à des grades de haute pureté (produits en salles blanches en Grande-Bretagne), sous forme d'alliages ou sous une forme directement utilisable. Ces métaux précieux sont ensuite finement projetés (thin-films) sur le support (principalement du verre ou du métal).

PERSPECTIVES

Outre la préparation d'une division dédiée à l'énergie solaire, MCP s'apprête à ouvrir deux bureaux commerciaux en Russie et au Pérou (afin de renforcer ses approvisionnements).

Dans le même temps, MCP se développe dans un sixième métal rare et précieux, le rhénium, dont la production mondiale n'est que de 50 tonnes par an. Cependant, la demande pour le Rhénium (dans les marchés de niche des aciers spéciaux pour l'aéronautique et de la catalyse) est en forte hausse ; ce qui a poussé son prix à plus de \$ 10 000 par kilo à la fin 2008.



Laurent Raskin
Directeur Général du pôle
MCP

Ingénieur commercial (ULB Solvay), Laurent Raskin a débuté sa carrière dans le département audit de PriceWaterHouse Cooper avant de rejoindre l'entreprise familiale Sidech et d'accompagner son développement. A 43 ans, il codirige avec Frank Fache le group MCP.

« Après une année 2007 exceptionnelle, les résultats 2008 de MCP restent très satisfaisants en dépit de la crise. Notre force réside notamment dans la qualité de nos ressources humaines, en particulier dans une équipe de cadres commerciaux de haut niveau. Du côté de la direction, je suis responsable de la partie Europe/Amérique et de la coordination commerciale et technique, tandis que Frank est responsable des approvisionnements et de nos activités en Asie où il vit depuis 20 ans.

Notre relation avec Floridienne se révèle très positive : nous bénéficions d'une grande autonomie et de conseils avisés. Notre principal challenge pour 2009 est de profiter de la crise économique pour continuer à renforcer notre équipe de management. »

PÔLE ALIMENTAIRE

ES C A R G O T S - T R U F F E S



P R O D U I T S D E L A M E R



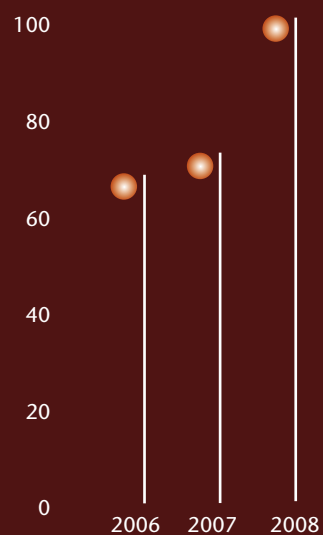
I N T E R N A T I O N A L E



LÉGÈRE AMÉLIORATION PAR RAPPORT À 2007 ET TRÈS BONNES PERSPECTIVES POUR 2009

DONNÉES CONSOLIDÉES	2008	2007
en millions EUR		
Chiffre d'affaires	100,0	72,2
Division Surgelé	57,0	38,5
Division Frais	42,7	32,4
Division appertisé	0	0
Divers	0,3	1,3
EBIT	4,0	3,9
Résultat opérationnel	4,3	4,0
Résultat net	1,1	1,0
Résultat net part Floridienne	1,1	1,0
Cash-flow net	3,1	1,7

Chiffre d'affaires



Le pôle Alimentaire regroupe l'ensemble des activités de Floridienne dans l'alimentaire au travers du holding industriel Floragro S.A. Floragro entend jouer un rôle de premier plan sur les marchés de niche et les niches de marché alimentaires. Il conçoit, fabrique et commercialise à partir de ses 10 sites de production des produits traiteurs et des produits gastronomiques festifs. La politique de niche de Floragro implique une présence dans tous les réseaux commerciaux : grande distribution, grossistes, restauration commerciale et spécialistes, via ses marques propres ainsi que sous les marques de distributeurs. Floragro est aujourd'hui leader mondial du marché de niche de l'escargot préparé et n°1 au Benelux dans la niche de marché du saumon fumé haut de gamme.

PÔLE ALIMENTAIRE

STRATÉGIE ET POSITIONNEMENT

Floragro s'articule désormais autour de trois métiers : le frais, le surgelé et l'appertisé (conserves), et autour d'un axe fédérateur : « l'alliance de spécialistes » sur les segments suivants :

- « **Les entrées gourmandes** » : escargots préparés, saumon fumé, moules et pétoncles farcis, mini bouchées apéritives, coquilles Saint-Jacques cuisinées, feuilletés garnis, cassolettes et autres spécialités de la mer.
- « **La cuisine ethnique et saveurs du monde** » : spécialités méditerranéennes, casher et antillaises.
- « **La cuisine équilibrée et nutrition** » : recettes bio et plats cuisinés à texture modifiée principalement destinés aux milieux hospitaliers.
- « **Le terroir et la tradition** » : truffes, rollmops, abats cuisinés et escargots appertisés.

Si ses marchés de prédilection sont la France et le Benelux, le holding est également tourné vers l'international, d'une part par son rôle d'ambassadeur de la gastronomie française et d'autre part, par sa maîtrise de l'amont de la filière escargots avec une présence en Roumanie, Lituanie et Turquie. Il dispose également d'une société d'importation aux Etats-Unis (White Toque).

EXTENSIONS ET QUALITÉ

Après avoir modernisé et augmenté ses capacités de production en 2007 et 2008, Floragro dispose d'un ensemble d'outils industriels polyvalents permettant de spécialiser davantage les sites et de faire face aux nouvelles normes du secteur. Floragro continuera en 2009 à rénover et agrandir deux sites industriels français, à Quimperlé (La Palourdière) et à Vendin le Vieil (Simon Dutriaux).

Au cours de l'exercice sous revue, la majorité des sites de production ont renouvelé avec succès leur certification IFS. Ils garantissent donc aux clients et aux consommateurs finaux un même standard de qualité.

ACTIVITÉS

Dans son ensemble, l'activité alimentaire s'est bien comportée en 2008, avec une croissance soutenue des volumes de production en surgelé et en frais, en dépit d'une nouvelle hausse du coût de matières premières comme les escargots.

Activité en surgelé

En 2008, nous avons poursuivi l'intégration de nos activités en surgelé. Après une première année opérationnelle, nous sommes confortés aujourd'hui dans nos choix stratégiques du départ et l'intégration de ces activités offre une vraie valeur ajoutée aussi bien en interne que pour le marché. En interne, l'intégration a permis de développer des synergies et de mettre en place une transversalité de fonctions (R&D, commercial, logistique, facturation, qualité) entre les différentes entreprises du groupe. Nos clients ont gagné en flexibilité, effet de gamme et simplicité administrative.

Une meilleure présence sur le marché et une plus large couverture des réseaux, nous ont permis de concrétiser de nouveaux référencements importants.

Activité en frais

L'acquisition de Simon Dutriaux, société centenaire (chiffre d'affaires: € 14,5 millions), vient renforcer notre pôle frais. La complémentarité des produits (harengs, rollmops, saumon et maquereaux), du réseau (GMS/RHD) et de nos expertises permet d'asseoir notre légitimité sur le rayon saurisserie en GMS en Belgique et en France, en étroite collaboration avec Salm Invest (saumon et poissons fumés).



En 2008, Gel Manche a connu une forte progression de son activité sur ses trois segments (cuisine ethnique, plats traiteurs et nutrition). Gel Manche a également énormément gagné en crédibilité. Par son dynamisme, sa taille et sa réactivité, de grands industriels du secteur font appel à elle pour la sous-traitance de produits spécifiques. Bien que Salm Invest ait connu une croissance soutenue dans ses activités de base sur le Benelux, nous avons été confrontés à des aléas de production sur des matières premières nouvelles. Nous concentrerons dorénavant nos efforts sur notre cœur de métier (élevage et plats grecs).

Activité en appertisé

L'activité est restée stable en 2008.

AMBITIONS

Bien que 2009 ouvre des perspectives macro-économiques peu réjouissantes, elle est en même temps source d'opportunités pour nos PME alimentaires. Bien organisés, flexibles et dynamiques, nous continuerons à la fois à consolider nos activités et à rester attentif aux opportunités d'acquisitions.

SOCIÉTÉS DU PÔLE

FRANCE



GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE S.A.S.

Holding réunissant les sociétés assurant la production et la commercialisation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages



Philippe-Jean Boonen
Directeur Général du pôle Alimentaire

Porteur d'une licence en Sciences Economiques et Commerciales et d'une maîtrise en Management, Philippe-Jean Boonen a rejoint Floridienne en 2000, après un parcours chez Xerox, puis Eternit (au Chili). D'abord directeur export du pôle Alimentaire, puis en charge de la gestion des activités internationales, il est aujourd'hui Directeur Général de Floragro.

« Floragro joue un rôle de chef d'orchestre au sein du pôle. Mon rôle est de favoriser les développements des trois métiers, de définir les axes stratégiques et de mettre en place les synergies internes et les échanges de savoir-faire entre les entités.

Les trois valeurs clés de notre pôle – l'innovation, la qualité et l'adaptabilité – nous permettent de nous différencier par rapport à nos concurrents, d'être reconnus par nos clients et d'améliorer notre performance. J'apprécie l'environnement changeant de notre secteur, la dimension internationale du pôle Alimentaire et le travail en équipe que nous y menons.

Bien que grandissant d'année en année, nous maintenons l'esprit PME au sein du pôle : flexibilité, esprit de conquête et partage d'expériences sont nos vecteurs de croissance. Je suis convaincu que l'activité Alimentaire deviendra un levier de croissance non négligeable dans le futur pour le groupe Floridienne.

PÔLE ALIMENTAIRE

farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre.

Siège administratif:

2, Allée d'Helsinki, CS 80072 Schiltigheim -

F-67013 Strasbourg

Tél.: +33.3.88.59.30.60 – Fax : +33.3.88.59.30.61

www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production:

Le Clos Saint-Anne - F - 43100 Vieille Brioude

Tél.: +33 .4.71.50.80.00 – Fax : +33 .4.71.50.42.41

LARZUL S.A.S.



Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appertisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appertisés.

Rue Henri Lautredou - F - 29720 Ploneour Lanvern

Tel : +33.2.98.82.68.68-Fax : +33.2.98.87.71.27

www.groupe-larzul.com

DOMAINE D'ARGENS S.A.R.L.



Cette entreprise est spécialisée dans le conditionnement de truffes noires du Périgord (Tuber Melanosporum) appertisées sous vide ainsi que d'autres spécialités gastronomiques à base de champignons.

Z.I. Saint-Hermentaire - F - 83300 Draguignan

Tél: +33.4.98.10.12.22 – Fax : +33.4.94.68.97.67

CAMARGO S.A.S.

Camargo entrepasse les matières premières à délivrer aux unités de production du groupe. Ses objectifs sont de sécuriser les apports, d'assurer une homogénéité des matières premières et de maîtriser la traçabilité des produits vendus.

Camargo développe un projet d'héliciculture de petits- et gros-gris avec différents partenaires internationaux afin de diversifier ses sources

d'approvisionnement et d'assurer une partie de ses volumes par l'élevage.

2, Allée d'Helsinki, CS 80072 Schiltigheim -

F-67013 Strasbourg

Tél.: +33.3.88.59.30.60 – Fax : +33.3.88.59.30.61

SURGEMER S.A.S.

Holding spécialisé dans les salades et terrines de poisson, les produits ethniques et les plats cuisinés à base de coquilles Saint-Jacques ou crevettes.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec

Tél.: +33.2.98.94.61.25 – Fax : +33.2.98.94.67.46

GARTAL S.A. et ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.

Ces deux sociétés bretonnes sont spécialisées dans les coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elles exploitent notamment les marques Mareval et La Palourdière.



GARTAL S.A.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec

Tél.: +33.2.98.94.61.25 – Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.

Avenue du Coat Kaër 7 - F - 29300 Quimperlé

Tél.: +33.2.98.39.06.98 – Fax : +33.2.98.39.04.26



GEL MANCHE S.A.



Située à Carentan en Normandie, Gel Manche prépare et conditionne des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. L'usine s'est aussi spécialisée dans les produits mixés et moulinsés pour hôpitaux. Elle exploite deux marques : Gel Manche Gastronomie et Gel Manche Nutrition, et détient 100% de Gourmet des îles, qui fabrique des plats cuisinés antillais.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan

Tél.: +33.2.33.71.72.72 – Fax : +33.2.33.71.72.73

www.gmgcarentan.com



GOURMET DES ILES S.A.R.L.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan

Tél.: +33.2.33.71.72.72 – Fax : +33.2.33.71.72.73

www.gmgcarentan.com



« freezer centers » dans le New Jersey.

11 Enterprise Avenue North - Secaucus, NJ 07094

Tél.: +1.201.863.2885 - Fax: +1.201.863.2886

www.whitetoque.com

SIMON DUTRIAUX S.A.S.



Fondée en 1896, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais. La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France.

Parc d'activité du Bois Rigault - Rue Gustave Eiffel – F - 34-62880 Vendin-le-Vieil (LENS)

Tél : +33.3.21.14.24.80 Fax : +33.3.21.14.24.81

www.simon-dutriaux.com

SOCIÉTÉS D'APPROVISIONNEMENT

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières, le groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont régulièrement envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

BELGIQUE

SALM INVEST S.A.



Active dans le fumage traditionnel du saumon et d'autres spécialités (thon, marlin, truite...), cette société est aussi spécialisée dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes. L'ensemble des produits développés permet d'offrir une gamme complète dans le rayon sauriserie (produits de la mer séchés, fumés, marinés et tartinés).

Avenue de Lambussart 11 - B - 6220 Fleurus

Tél.: +32 71 816.180 - Fax : +32 71 810.376

www.salminvestgroup.be

POMAROM S.R.L. – ROUMANIE

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix Pomatia ».

Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants. Elle a investi début 2008 dans un élevage d'escargots « petits-gris » à un niveau industriel.

Str. Liverzii 41 - 510170 Alba Iulia - Roumanie

Tél.: +40.25.88.11.200 – Fax : +40.25.88.19.370

ÉTATS-UNIS

WHITE TOQUE INC.



White Toque est une société importatrice et distributrice de produits surgelés de spécialités françaises et européennes. White Toque Inc opère sur le marché du « Food service » (Restauration hors domicile) au travers d'une organisation décentralisée sur les USA par l'implantation d'entrepôts (côtes Est et Ouest) et une représentation sur tout le territoire. White Toque Retail est une filiale de White Toque Inc. active sur le marché du détail par l'implantation de

UAB CAMARGO U.A.B.- LITUANIE

Approvisionnement en escargots « Hélix Pomatia ». Vilniaus r. sav. - Pakalnes g. 7 - Bezdonys, Bezdoniu sen., 15201 Lituanie

Tél.: +370.52.69.64.46 – Fax : +370.52.69.64.93

KOCAMAN CAMARGO - Turquie

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix Lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. Kocaman s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie

Tél.: +90.22.82.16.02.09 - Fax : +90.22.82.16.02.08

PÔLE BIOTECHNOLOGIE

OLFACTION



RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT



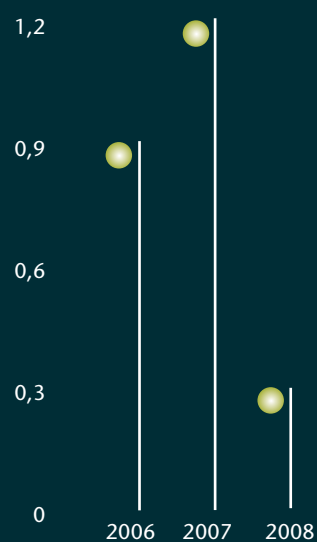
CHIMIE VERTE

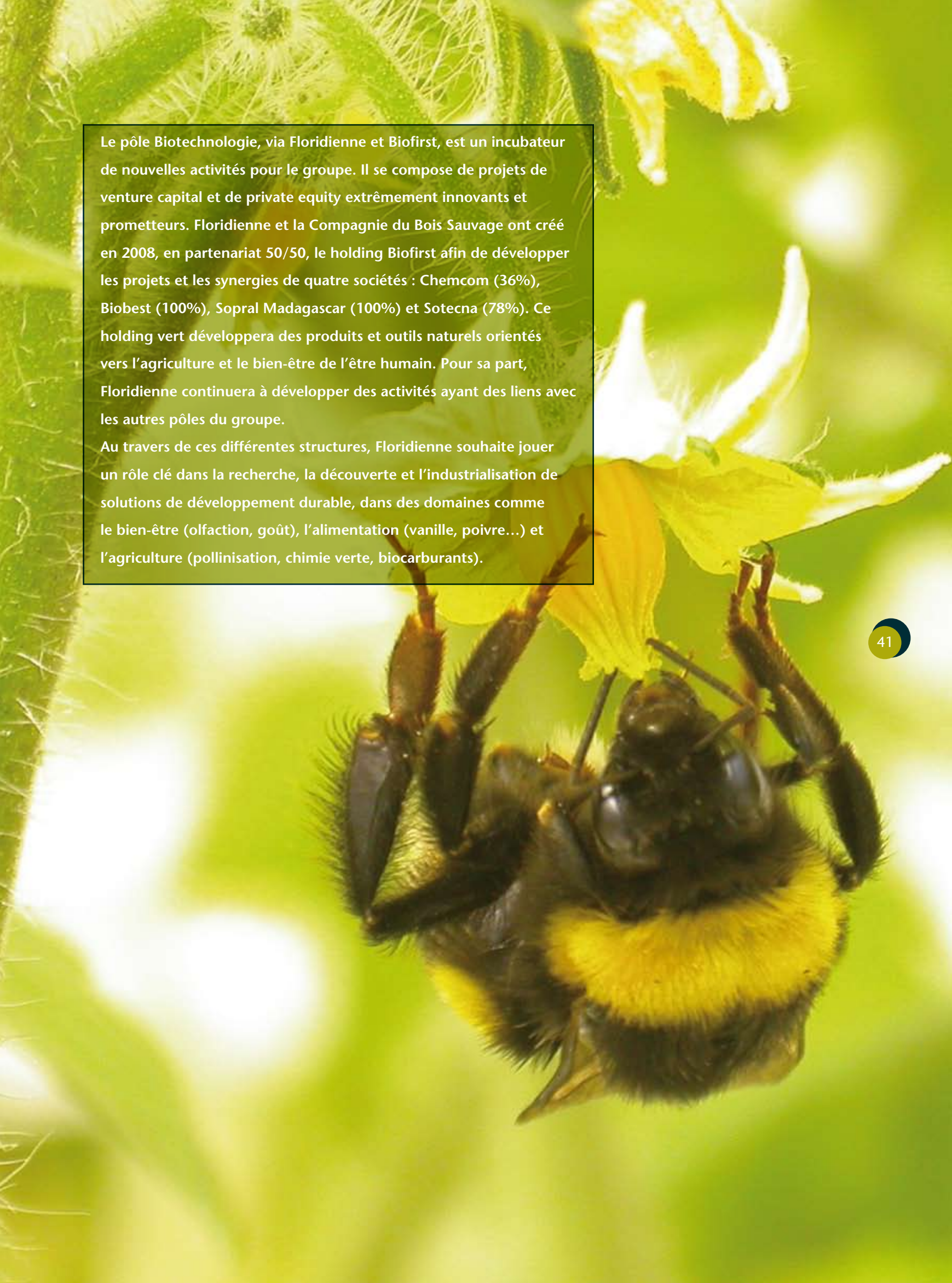


2008: UN ÉLAN VERT

DONNÉES CONSOLIDÉES	2008	2007
en millions EUR		
Chiffre d'affaires	0,3	1,2
EBIT	-0,1	-0,7
Résultat opérationnel	0,2	-0,8
Résultat net	0,1	-0,2
Résultat net part Floridienne	0,1	-0,2
Cash-flow net	0,1	1,6

Chiffre d'affaires





Le pôle Biotechnologie, via Floridienne et Biofirst, est un incubateur de nouvelles activités pour le groupe. Il se compose de projets de venture capital et de private equity extrêmement innovants et prometteurs. Floridienne et la Compagnie du Bois Sauvage ont créé en 2008, en partenariat 50/50, le holding Biofirst afin de développer les projets et les synergies de quatre sociétés : Chemcom (36%), Biobest (100%), Sopral Madagascar (100%) et Sotecna (78%). Ce holding vert développera des produits et outils naturels orientés vers l'agriculture et le bien-être de l'être humain. Pour sa part, Floridienne continuera à développer des activités ayant des liens avec les autres pôles du groupe.

Au travers de ces différentes structures, Floridienne souhaite jouer un rôle clé dans la recherche, la découverte et l'industrialisation de solutions de développement durable, dans des domaines comme le bien-être (olfaction, goût), l'alimentation (vanille, poivre...) et l'agriculture (pollinisation, chimie verte, biocarburants).

PÔLE BIOTECHNOLOGIE

UNE STRATÉGIE AFFICHÉE

Depuis la mi-2006, le pôle Biotechnologie a redessiné sa stratégie et recentré son portefeuille d'activités sur des projets d'avenir ayant entre eux des synergies directes ou indirectes. L'objectif n'est plus seulement de détenir des participations financières, mais de démarrer des activités industrielles visant à apporter des solutions de développement durable dans des marchés de niche.

UN FUTUR AMBITIEUX ET VERT

Floridienne prend en effet part à plusieurs défis de taille pour l'avenir de la planète, notamment :

- l'agriculture, en favorisant la productivité sans nuire à l'environnement : des solutions proches de la nature, intervenant au niveau des communications chimiques servant de langage aux plantes et insectes, devraient apporter des alternatives aux produits phytosanitaires existants (Chemcom et Biobest) ;
- les biocarburants (FuturaGene) ;
- la préservation de la biodiversité, en remplaçant des molécules extrêmement rares et chères composant des odeurs naturelles par d'autres molécules (Chemcom).

Si la recherche et l'innovation sont synonymes de risques, le pôle possède d'ores et déjà des activités rémunératrices et en fort développement. Ainsi, on attend par exemple une croissance à deux chiffres pour la pollinisation et la lutte biologique grâce aux insectes (Biobest) et pour les huiles essentielles (Sotecna, Sopral Madagascar). Par ailleurs, le pipeline du pôle contient des projets prometteurs à différents stades de développement. Les premiers produits de Chemcom devraient émerger d'ici 4 ans.

LES INVESTISSEMENTS DU PÔLE :

BIOCHEM EUROPE S.A.



La société Biochem-Europe est un leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à dégrader les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles. La papaine, issue du latex de papaye, est la plus commercialisée des protéases végétales mais Biochem développe activement d'autres enzymes : la bromélaïne, l'actinidine ou la ficine, extraites respectivement de l'ananas, du kiwi et du ficus. Les protéases végétales sont utilisées dans certaines applications alimentaires (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

Rue Gérard Dubois 15 - B 7800 ATH

Tél.: +32.65.40.16.76 - Fax : +32.65.34.90.42

www.biochem-europe.be

FUTURAGENE PIC.



FuturaGene, cotée sur AIM Market, est une compagnie concentrée sur la recherche, le développement, et la commercialisation de technologies améliorant les caractéristiques agronomiques de plantes. Elle possède plus de 40 gènes ou candidats gènes qui concernent une meilleure tolérance à la salinité, à la sécheresse, au froid et à la chaleur.

FuturaGene développe également des technologies pour accélérer la croissance des plantes, d'une part pour obtenir une biomasse plus rapide et meilleure marché pour la production de biocarburants et diminuer l'impact environnemental de la sylviculture, d'autre part.



DUNMANUS SEAFOODS LTD

Cette société irlandaise est le leader européen de l'aquaculture des oursins. Cet élevage extrêmement délicat et stratégique répond aux besoins en produits vu l'insuffisance de l'offre, notamment causée par le déficit de ressources sauvages. L'apport financier de Floridienne permet l'augmentation de la capacité de production. Dunmanus Seafoods fournit le marché européen de l'oursin frais et le marché asiatique de la gonade d'oursins.

Durrus, Bantry, Co. Cork - Tél.: +353 2835500
<http://farm.mywebweb.com>



EUROSCREEN S.A.

Euroscreen est une société biopharmaceutique préclinique basée à Bruxelles (Belgique). Elle se concentre sur la découverte et le développement de petites molécules visant des cibles médicales sans solution aujourd'hui. Fondée en 1994, Euroscreen a démarré ses activités en développant des produits basés sur des récepteurs cellulaires (GPCR). Euroscreen développe actuellement une série de candidats médicaments à un stade préclinique basé sur ses récepteurs propriétaires. La société continue en parallèle à développer des services (outsourcing) de criblage de molécules pour la découverte de futurs médicaments.



Christian Van Osselaer

Directeur Général du pôle Biotechnologie
CEO de Chemcom et de Biobest

Christian Van Osselaer, ingénieur agronome et docteur en bioingénierie, a rejoint le pôle Biotechnologie il y a une petite dizaine d'années, avec pour mission de donner plus de cohérence aux multiples activités qui le composaient alors.

« Nous avons créé en 2008 le holding industriel vert Biofirst, afin de devenir leader dans la production de produits ou de solutions vertes. Nous ciblons non seulement les marchés de l'agriculture mais aussi de l'alimentation, de la santé humaine et de la cosmétologie. Nous offrons déjà aujourd'hui une gamme de produits utiles, efficaces et plus respectueux de l'environnement. Nous misons aussi sur la biologie moléculaire et cellulaire pour développer dans nos domaines des solutions originales capables de révolutionner l'industrie de la chimie classique. Nous sommes heureux de pouvoir mener ces développements au sein d'un groupe entrepreneurial industriel tel que Floridienne avec l'aide d'un partenaire stratégique de choix, la Compagnie du Bois Sauvage. »

PÔLE BIOTECHNOLOGIE

Euroscreen a établi des partenariats stratégiques avec des entreprises comme Alchemia, AstraZeneca, Boehringer-Ingelheim, Cephalon, GNF, Grunenthal, HGS, ICOS (Lilly), Medarex, Monogram Biosciences, Novartis and Pfizer.

Route de Lennik 802 – 1070 Brussels

Rue Adrienne Bolland 47 – 6041 Gosselies

Tél.: +32 71 348 500 – Fax : +32 71 348 519

www.euroscreen.com & www.euroscreen-fast.com

LES SOCIÉTÉS DE BIOFIRST

CHEMCOM S.A.



Chemcom (créée par Euroscreen, Biotec et Floridienne en 2000) devrait devenir une référence internationale dans le monde de la communication chimique en aidant le monde de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner des produits intéressants dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

Chemcom, à travers sa filiale Tecnoscent, est aujourd'hui leader mondial de la biologie olfactive humaine. Chemcom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs (GPCR). La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel. Ses recherches sur les récepteurs de l'olfaction ont débouché sur la découverte des premières molécules inhibitrices de mauvaises odeurs de transpiration. Une découverte qui pourrait être à l'origine d'une nouvelle génération de déodorants. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permettra de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits

existants pour être plus puissants, mieux adaptés et protégés (brevets).

Chemcom poursuit ces activités d'olfaction humaine au travers d'une coentreprise créée en 2007 avec Givaudan, le n°1 mondial des arômes et parfums.

Dans le domaine de l'agriculture, Chemcom étudie les communications chimiques des plantes et des insectes.

Interférer dans ces communications permettrait d'influer sur le comportement des insectes, par exemple pour les repousser en dehors de zones à protéger au moyen de signaux répulsifs, de les attirer à un endroit pour les éliminer ou de bloquer leurs chémorécepteurs avec des antagonistes spécifiques.

Route de Lennik 802 - B 1070 Bruxelles

Tél.: +32.2.353.00.28 – Fax : +32.2.353.05.81

www.chemcom.be

BIOBEST S.A.



Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (integrated crop management), est une société belge fondée en 1987 par le Dr. R. De Jonghe. Elle est spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 55 pays ses 5 espèces de bourdons et 39 espèces d'insectes utiles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerloo

Tel: +32.14.25.79.80 – Fax: +32.14.25.79.82

www.biobest.be



SOPRAL - Madagascar



Sopral, située à Madagascar, est principalement active dans l'escargot pour le pôle Alimentaire, le poivre vert (un des meilleurs du monde), les huiles essentielles et la vanille.

En vanille, un procédé industriel a été développé pour produire une vanille beaucoup plus riche en vanilline destinée à l'extraction.

Des alliances stratégiques devraient permettre à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation des principales plantes de l'île.

PK4, route de Fénérive – 501 Tamatave (Analamalotra) – Madagascar

Tél.: + 261.2053.316.30

Fax : +261.2053.316.50

SOTECNA S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles d'allium (poireau, ail, oignon, raifort, angélique, livèche, etc.), elle fournit les grandes sociétés d'arômes et de parfums.

Sotecna diversifie ses activités et a créé une filiale en Roumanie pour augmenter sa gamme de produits.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines

Tel : +32.68.33.35.45 - Fax : +32.68.33.13.52

www.sotecna.com



SIÈGE ADMINISTRATIF & FINANCIER

SERVICES



DONNÉES CONSOLIDÉES	2008	2007
en millions EUR		
Chiffre d'affaires	0,3	0,7
EBIT	0,2	-0,6
Résultat opérationnel	0,2	-0,6
Résultat net	-0,7	-0,9
Résultat net part Floridienne	-0,7	-0,9
Cash-flow net	0,0	-0,9

ASSISTANCE DE GESTION

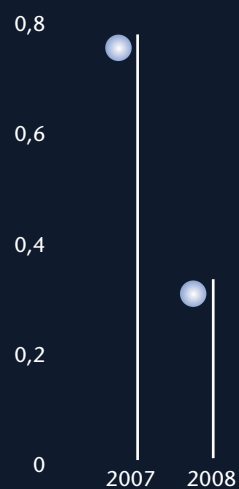


46

CONSULTANCE



Chiffre d'affaires



FLORIDIENNE S.A.

Floridienne S.A., qui assure des services d'assistance de gestion et de consultance dans les domaines financier, technique, administratif et informatique, a généré au 31 décembre 2008 un résultat négatif de € 0,7 million contre un résultat négatif de € 0,9 million en 2007.

A noter que le siège social de Floridienne S.A. a déménagé à la fin mars 2008. Il est désormais situé

Drève Richelle 161 bte 4, bât P - B 1410 Waterloo

Tél.: +32 .2.353.00.28 – Fax : +32 .2.353.05.81

Siège Administratif - Rue Gérard Dubois, 15 - B 7800 Ath

Tél.: +32 .68.28.19.12 – Fax : +32 .68.28.68.12

www.floridienne.be

CALENDRIER FINANCIER

1 ^{re} déclaration intermédiaire	19 mai 2009
Assemblée générale :	2 juin 2009
Dividende :	17 juillet 2009
Résultats semestriels :	fin août 2009
2 ^e déclaration intermédiaire :	19 novembre 2009

Floridienne

Siège social :

Drève Richelle 161, bte 4, bât P-1410 Waterloo

RPM Nivelles - TVA BE-0403 064 593

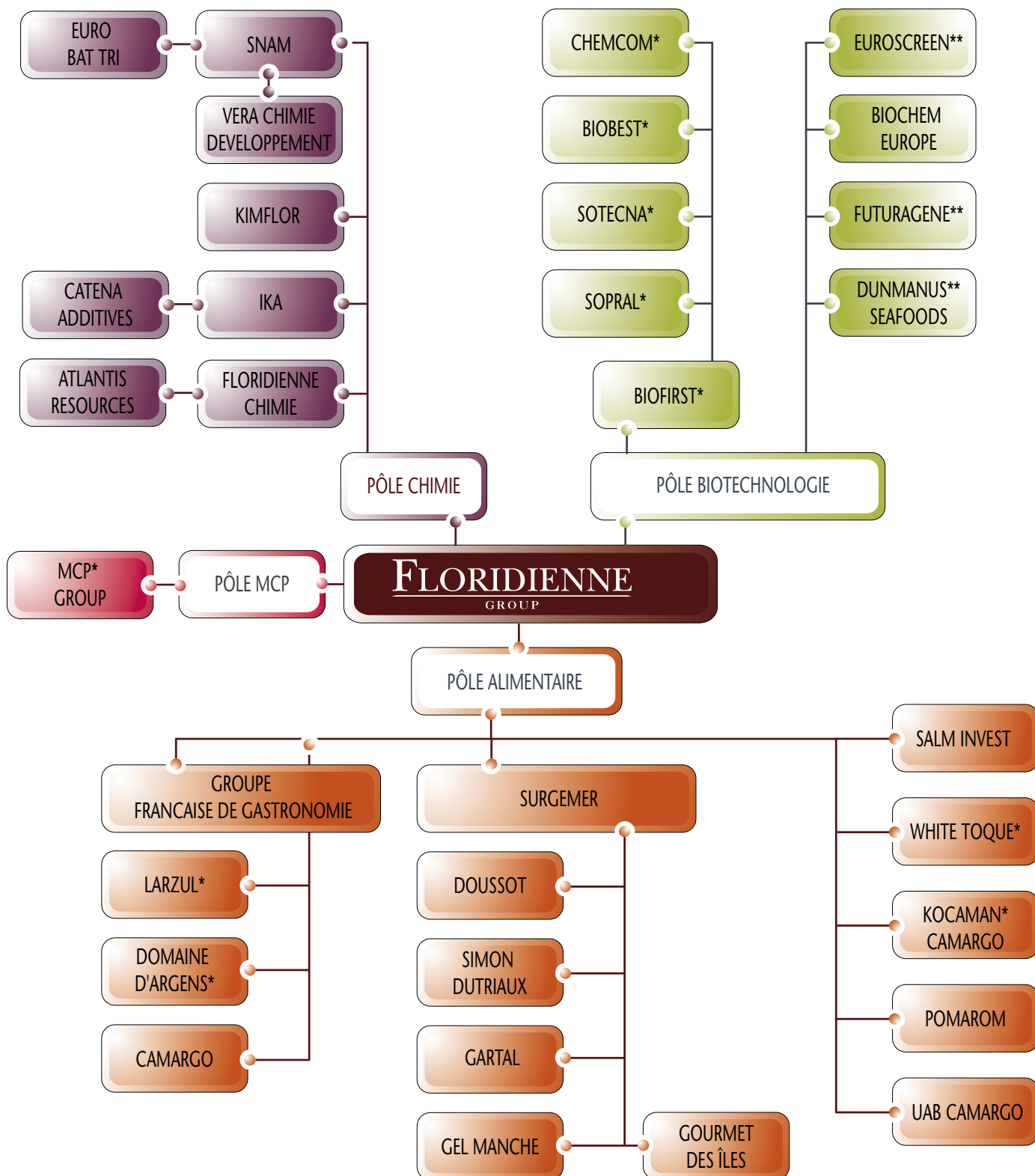
Tél : +32 2 353 00 28

Fax : +32 2 353 05 81

FLORIDIENNE
GROUP

PARTICIPATIONS

AU 30/06/2009



* Consolidation par mise en équivalence
 ** Sociétés non-consolidées

ADRESSES



FLORIDIENNE CHIMIE S.A.
Quai des Usines 12 - B 7800 Ath
Tél.: +32.68.28.19.12
Fax : +32.68.28.68.11
www.floridiennechimie.com

SNAM S.A.
Avenue Jean Jaurès, 4
F 12110 Viviez
Tél.: +33.4.74.94.59.85
Fax : +33.4.74.94.13.18
www.snam.com

IKA GmbH & CO.KG
Chemiepark Bitterfeld Wolfen,
Filmstraße 4 - D 06766 Wolfen
Tél.: +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.0
www.ika-wolfen.de

CATENA ADDITIVES S.A.
Neue Bergstrasse 13,
D - 64665 Alsbach-Hähnlein
Tél.: +49 6257-5079 164
Fax: +49 6257-5079 165
www.catena-additives.com

KIMFLOR A.S.
Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35875 Yazibasi - Torbali - Izmir -
Turquie
Tél.: +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS
Zone Industrielle du Broteau -
Rue du Broteau, F 69540 Irigny
Tél.: +33.4.78.90.52.52 -
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.vera-chimie.fr

ATLANTIS RESOURCES B.V.B.A.
Drève Richelle 161 Bte 4 Bât.P,
B 1410 Waterloo
Tél.: +32 2.353.00.28 -
Fax : +32 2.353.05.81



MCP GROUP S.A.
Rue de la Station 7 - B 1495 Tilly
Tél.: +32 (0) 71.87.88.21
Fax : +32 (0) 71.87.82.94
www.mcp-group.com



GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE
Siège administratif
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg
Tél.: +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne -
F - 43100 Vieille Brioude
Tél.: +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41

LARZUL S.A.S.
Rue Henri Lautredou -
F - 29720 Ploneour Lanvern
Tél.: +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

DOMAINE D'ARGENS S.A.R.L.
Z.I. Saint-Hermentaire -
F - 83300 Draguignan
Tél.: +33.4.98.10.12.22
Fax : +33.4.94.68.97.67

CAMARGO S.A.S.
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg
Tél.: +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61

SURGEMER S.A.S.
Z.A. de Troyalach -
F - 29170 St. Evarzec
Tél.: +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

GARTAL S.A.
Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec
Tél.: +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.
Avenue du Coat Kaër 7
F - 29300 Quimperlé
Tél.: +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

SIMON DUTRIAUX S.A.
Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel -
F - 34-62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
Tél : +33.3.21.14.24.80
Fax :+33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

GEL MANCHE S.A.
ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél.: +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L
ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél.: +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SALM INVEST S.A.
Avenue de Lambussart 11
B-6220 Fleurus
Tél.:+32.71.81.61.80 -
Fax : +32.71.81.03.76
www.salminvestgroup.be

WHITE TOQUE INC
11 Enterprise Avenue North
Secaucus, NJ 07094
Tél.: +1.201.863.2885
Fax: +1.201.863.2886
www.whitetoque.com

POMAROM S.R.L.
Str. Liverzii 37 - 2500 Alba Iulia
Roumanie
Tél.: +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO U.A.B.
Vilniaus r. sav. - Pakalnes g. 7
Bezdonys, Bezdoniu sen.,
15201 Lituanie
Tél.: +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

KOCAMAN CAMARGO
Bilecik - Turquie
Tél.: +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08



FLORIDIENNE S.A.
Drève Richelle 161 bte 4, bât P
B 1410 Waterloo
Tél.: +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81

Siège Administratif - Rue Gérard
Dubois, 15 - B 7800 Ath
Tél.: +32.68.28.19.12
Fax : +32.68.28.68.12
www.floridienne.be



EUROSCREEN S.A.
Rue Adrienne Bolland 47
B 6041 Gosselies
Tél.: +32.71.348.500
Fax : +32.71.348.519
www.euroscreen.com

BIOCHEM EUROPE S.A.
Rue Gérard Dubois 15-
B7800 Ath
Tél.: +32.65.40.16.76
Fax : +32.65.34.90.42
www.biochem-europe.be

FUTURAGENE Inc.
1435 Win Hentschel Blvd , Suite 115,
West Lafayette, IN 47906 U.S.A.
Tél.: +1.765.497.7299
Fax: +1.765.497.1101
www.futuragene.com

BIOFIRST S.A.
Drève Richelle 161 bte4, bât P,
B 1410 Waterloo
Tél.: +32.2.353.00.28
Fax: +32.2.353.05.81
www.biofirst.be

DUNMANUS SEAFOODS LTD
<http://farm.mywebweb.com>
Durrus, Bantry, Co. Cork
Tél.: +353 2835500

CHEMCOM S.A.
Route de Lennik 802 - B 1070
Bruxelles
Tél.: +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

BIOBEST S.A.
Ilse Velden 18 - B 2260 Westerloo
Tél.: +32.14.25.79.80
Fax: +32.14.25.79.82
www.biobest.be

SOPRAL
PK4, route de Fénérive - 501
Tamatave (Analamalotra) -
Madagascar
Tél.: + 261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50

SOTECNA S.A.
Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tél.: +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com